

CHEVILLY • LARUE

le journal

MENSUEL D'INFORMATIONS MUNICIPALES

N° 228 - AVRIL 2021

Ville résiliente

FAIRE FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

LE JOURNAL DE CHEVILLY-LARUE

Magazine mensuel
d'informations municipales
N°228

Directrice de la publication :

Stéphanie Daumin.

Direction de la communication :

Laurent Monnier, Chloé Fernandes.

Rédactrice en chef :

Géraldine Kornblum.

Journalistes :

Géraldine Kornblum, Hugo Derriennic.

Photographe :

Jenny Romeiro Dias

Ont participé à ce numéro :

Michel Aumercier, Florence Bédouet,
Alex Bonnemaïson, Marc Ellenberger,
Faiseurdimage, Sylvia Maurice, Anja
Simonet, Jean-Luc Tabuteau.

Mise en page : Avantmidi.fr

Photogravure et impression :

imprimerie Grenier.

Régie publicitaire : Micro 5

Direction de la Communication

de la ville de Chevilly-Larue,

100, avenue du Général de Gaulle,

94 550 Chevilly-Larue.

Tél. : 01 79 61 63 10

Fax : 01 45 60 19 03

communication@ville-chevilly-larue.fr

Mairie de Chevilly-Larue

88, avenue du Général de Gaulle

94 669 Chevilly-Larue Cedex

Tél. : 01 45 60 18 00

4-5 VU !

- **L'ALBUM PHOTO** DU MOIS



ACTUALITÉS

- **UN BUDGET ANTI-CRISE ET VOLONTARISTE**
- **TÉLÉPHONIE 5G** : LE DÉBAT EST OUVERT
- **POUR QUE REFLEURISSE** LE PRINTEMPS CULTUREL...
- **UN PLAN LOCAL D' ACTIONS** POUR L'ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES

10-11 QUARTIERS

- **JARDINS FAMILIAUX** : UNE GESTION ASSOCIATIVE
- **EXTENSION** DE LA CENTRALE DE GÉOTHERMIE
- **LE CHANTIER** ARRIVE BIENTÔT À SON TERME

13 SERVICES PUBLICS

- **LUDOTHÈQUE** : PERMETTRE AUX ÉLÈVES D'APPRENDRE EN JOUANT



DOSSIER

- **CHEVILLY-LARUE, UNE VILLE** RÉSILIENTE ET AGRÉABLE



DERNIÈRE MINUTE



garantir la sécurité des piétons, il a été décidé en partenariat avec la RATP de faire poser des ralentisseurs de type « coussins berlinois » de part et d'autre du passage piéton permettant la traversée de la chaussée en direction de la piscine et du centre de loisirs Pablo Neruda. Ce dispositif provisoire de sécurisation sera maintenu jusqu'au retrait du chantier de construction de l'ouvrage d'art et jusqu'à la remise en état des voiries par la RATP.

22-23 REPORTAGE

- **CRISE SANITAIRE** : 365 JOURS PLUS TARD



PROFIL

- **NOLWENN ROUILLÉ** : ÊTRE ÉTUDIANTE EN 2020/2021



CULTURE

- **CINÉMA** : LES COURTS-MÉTRAGES FONT ÉCOLE
- **HOMMAGE** : LE CONTEUR LUCIEN GOURONG A PRIS LE LARGE
- **LES ATELIERS ARTISTIQUES** FONT RECETTE(S) AUPRÈS DES ÉCOLIERS
- **LIVRES ET MÉDIAS** : LA VIE EN NUMÉRIQUE

29



MÉMOIRE

- **YVETTE VENON (1933-2021)**, CHEVILLAISE BRETONNE, FIGURE MARQUANTE DE LA VIE LOCALE



SPORTS

- **OPÉRATIONS DE MAINTENANCE** POUR LES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS
- **LA PRATIQUE INDIVIDUELLE** EN EXTÉRIEUR AUTORISÉE
- **LES AGENTS DE LA PISCINE** AU SOUTIEN DES SCOLAIRES

32-33 TRIBUNES

- **EXPRESSION** DES ÉLU(E)S

34-35 VIE PRATIQUE !

- **RENSEIGNEMENTS** UTILES

ROND-POINT RUES JACQUES BREL ET PETIT LE ROY POSE DE RALENTISSEURS

À la demande de riverains, des ralentisseurs ont été aménagés au niveau du rond-point de la rue Jacques Brel et de la rue Petit Le Roy. Ceux-ci permettent désormais de casser la vitesse des véhicules, les conducteurs ayant, depuis la suppression du giratoire qui existait au préalable, tendance à ne pas lever le pied. Pour rappel, ce giratoire avait été supprimé afin de permettre l'implantation du chantier de construction rue Petit Le Roy d'un ouvrage d'art annexe nécessaire à l'arrivée du métro ligne 14. Afin de



Transition écologique dans les déchets : ne pas confondre efficacité et précipitation



En tant que Présidente de la Rived, j'ai initié une démarche à l'attention du gouvernement pour exiger qu'au moins une partie du produit de la taxe sur les ordures ménagères soit reversée aux collectivités.



En 2019, la loi dite « économie circulaire » a rendu obligatoire pour toutes les communes de France à l'horizon 2025 une collecte séparée des biodéchets, c'est-à-dire de tous les déchets végétaux, mais aussi organiques (restes de repas). La commune de Chevilly-Larue est engagée de longue date dans le traitement des déchets verts, avec des bennes dédiées à la déchèterie, la distribution de composteurs aux particuliers, et plus récemment la mise à disposition gratuite de broyeurs pour les branches issues de la taille des arbres. Mais le compostage ne fonctionne qu'avec le végétal. **Il faut donc développer d'autres systèmes de collecte et de traitement pour les déchets organiques** (issus notamment des viandes et poissons), et séparer ceux-ci des autres déchets. Cette transition est engagée. Dès le mois de mai, tous les emballages plastiques (pots de yaourts, emballages de tranches de jambon, cellophanes de gâteaux, etc.), qui jusqu'à présent se mettaient dans la poubelle grise, devront être jetés dans les poubelles jaunes. Ils seront ainsi emmenés au centre de tri pour être transformés et vivre une nouvelle vie. L'intercommunalité Grand Orly Seine Bièvre, qui désormais gère cette compétence à la place de la commune, diffusera de l'information dans les boîtes aux lettres durant le printemps pour en expliquer précisément les modalités.

Reste un problème majeur : que faire avec ces biodéchets ? La mise en place d'une filière de collecte et de traitement prend du temps, et coûte cher. Cela nécessite de mettre en place des bacs hermétiques, afin d'éviter les nuisances olfactives et sanitaires pour les riverains, que les camions qui assurent la collecte soient équipés en conséquence, mais aussi de disposer de centres de méthanisation pour que les biodéchets y soient valorisés (générer du gaz amené à être injecté sur le réseau de gaz de ville). À terme, l'objectif, qui est louable, est de mettre fin à la pratique d'incinération des déchets. Mais ce sont des investissements colossaux, qui ne se font pas en quelques mois.

Or, le gouvernement, y voyant l'opportunité de remplir les caisses de l'État, a décidé d'augmenter de manière très importante dès 2021, puis chaque année jusqu'à 2025, la taxe payée sur les incinérateurs. Pour les contribuables, c'est la double peine. D'une part, cette hausse va être répercutée sur la TOEM (taxe sur les ordures ménagères), que chacun paie soit avec sa taxe foncière (pour les propriétaires), soit dans ses charges (pour les locataires). Rien qu'en 2021, le taux de taxe des ordures ménagères pour les Chevillais va passer de 5,88 % à 6,18 %, alors que notre bonne gestion nous avait permis de ne pas la bouger depuis plus de 15 ans.

Mais en plus, le gouvernement n'a pour l'instant pas prévu de mobiliser cet argent pour aider les collectivités à lancer les investissements nécessaires, créer des méthaniseurs, mettre en place une collecte spécifique. Est-ce le contribuable qui va devoir payer deux fois ?

C'est tout simplement insoutenable. En tant que Présidente de la Rived (régie intercommunale de valorisation et d'élimination des déchets), qui réunit dix communes de notre territoire, j'ai initié avec tous les autres présidents de syndicats de traitement des déchets de la Région Île-de-France une démarche à l'attention du gouvernement pour exiger qu'au moins une partie du produit de cette taxe soit reversée aux collectivités qui décideront des investissements ambitieux.

La transition écologique nécessite des efforts de chacun. Aussi du gouvernement. *

Stéphanie Daumin

Voite Reire





3



4



5



6

La musique traverse l'espace et l'écran

1 Les élèves du conservatoire de musique peuvent poursuivre leurs apprentissages à distance grâce à la visioconférence. Pas question de se reposer sur ses acquis quand on joue de la flûte traversière !

Exploration artistique

2 L'ensemble des structures culturelles se réinventent pour faire vivre la création. Du côté de la Maison des arts plastiques Rosa Bonheur, les élèves ont pu profiter d'un atelier en immersion dans l'œuvre de l'artiste Alice Raymond.

De nouveaux souvenirs à créer

3 C'est une page de l'histoire de Chevilly-Larue qui se tourne avec la démolition de la barre C d'Anatole France et une nouvelle étape dans la construction de l'éco-quartier qui prend forme au fil des mois.

Collecte Ecosystem

4 De nombreux Chevillais sont venus apporter leurs appareils électroniques et électroménagers lors de la collecte Ecosystem organisée le 27 mars. Prochain rendez-vous le 29 mai place Mandela.

Les échecs réussissent aux collégiens

5 Les élèves du collège Jean Moulin peuvent s'initier ou se perfectionner à la réflexion et à la stratégie grâce à la création d'un club d'échecs au sein de l'établissement.

Tests déployés dans les écoles

6 À l'initiative de l'Éducation nationale, une campagne de dépistage de la Covid a été réalisée dans les écoles élémentaires de la commune. Ces tests salivaires concernent les élèves de la maternelle au lycée.



CONSEIL MUNICIPAL LES PRINCIPALES DÉLIBÉRATIONS DU 25 MARS 2021

- Vœu pour le maintien de la continuité du service public d'Éducation nationale

Vote : Unanimité

- Vœu en faveur de l'ouverture des établissements culturels

Vote : 29 pour (PC, CI, C, ES, UPACL), 4 abstentions (UNPCL)

- Vœu en faveur d'une meilleure prise en charge des enfants atteints de handicap

Vote : Unanimité

- Vœu en faveur du maintien d'EDF comme service public unique d'électricité

Vote : 29 pour (PC, CI, C, ES, UPACL), 4 abstentions (UNPCL)

- Budget primitif 2021 de la commune

Vote : 27 pour (PC, CI, C, ES), 6 abstentions (UNPCL, UPACL)

- Taux des deux taxes locales pour l'année 2021

Vote : Unanimité

- Attribution de subventions aux associations

Vote : Unanimité

- Attribution d'une subvention à l'Association culturelle sociale et familiale (ACSF)

Vote : 26 pour (PC, CI, C, ES), 6 abstentions (UNPCL, UPACL), 1 ne prend pas part au vote (C)

- Attribution de la dotation de fonctionnement au Théâtre André Malraux

Vote : Unanimité



Vote du budget

Le budget 2021 de la commune a été adopté avec 27 voix pour et 6 abstentions.

À la suite du débat d'orientations budgétaires du 11 février dernier, le Conseil municipal a adopté le budget primitif 2021 de la commune lors de la séance du 25 mars. L'occasion pour les différents groupes politiques qui composent le Conseil de s'exprimer sur la situation de la commune et d'évoquer les choix budgétaires.

Un budget anti-crise et volontariste

C'EST DANS UN CONTEXTE bien particulier que s'est tenu le vote du budget de la commune après une année marquée par la pandémie et ses conséquences sur la vie économique et sociale. Une conjoncture mondiale et nationale qui se fait également ressentir à Chevilly-Larue où les allocataires du RSA ont augmenté de 20 % et les demandes d'aides au CCAS de 50 %. « Le budget que nous présentons

pour l'année 2021 est marqué par ce contexte qui en a impacté la construction », a souligné en préambule Régine Boivin, maire-adjointe déléguée aux Finances et au Budget participatif, qualifiant ce budget de « volontariste et anti-crise à destination des Chevillaises et des Chevillais ». Il se traduit notamment par des impôts qui n'augmentent pas (pour la quatrième année consécutive), et par le maintien du même niveau de service public (avec des

prix bas pour les familles, ces dernières ne payant jamais plus de 50 % du coût d'une prestation). « Des dispositions sont prises pour aider les associations qui viennent en aide aux Chevillais(es) qui subissent de plein fouet les difficultés sociales et économiques, a souligné Laurent Taupin (Écologiste et solidaire). C'est la raison pour laquelle notre groupe votera ce budget qui permet d'agir concrètement en faveur des citoyens. »

Soutien maintenu aux Chevillais et aux associations

Le budget 2021 prévoit ainsi de renforcer le soutien aux associations engagées dans la solidarité et d'augmenter de 78 % la subvention attribuée au CCAS. Cette hausse va permettre le financement d'une seconde aide Covid contribuant à préserver le pouvoir d'achat des personnes les plus fragiles, notamment les jeunes et les retraités. « Là où l'économie flanche, le budget de la commune vient au soutien des investisseurs, des entreprises, des commerçants et des Chevillais(es), a contextualisé Hadi Issahnane (Chevillais.es et Insoumis.es). La commune consent à un effort sans précédent avec l'augmentation des subventions en faveur de l'action sociale et le soutien renforcé pour les associations qui interviennent auprès des publics fragiles. » L'ensemble des subventions attribuées aux associations est également maintenu afin de favoriser le lien social et le vivre-ensemble. « Nous tentons de construire à notre échelle des solutions : l'action locale peut et doit devenir une source d'espoir et de progrès, a déclaré Michel Jolivet (Communistes et partenaires). Le vote du budget est un choix politique. Le nôtre est de maintenir une ville à taille humaine à la fois ambitieuse et innovante. » Patrick Blas (Citoyens) a quant à lui tenu à rappeler les initiatives prises par la Municipalité au cours des derniers mois : « distribution de masques, soutien aux personnes âgées et isolées, vote de subventions exceptionnelles accordées aux associations de solidarité, aide Covid pour les familles les plus démunies et opération Sauve ton commerce ».

Un budget équilibré malgré un contexte menaçant

Avec une gestion saine de sa dette et une maîtrise rigoureuse de ses dépenses, la Municipalité maintient sa capacité d'investissement. « Notre épargne brute est en hausse de 4,4 % par rapport à 2020, précise Régine Boivin. Cela nous assure le plus haut niveau d'investissement depuis 2007 ». L'année 2021 sera ainsi marquée par la livraison du terrain de rugby avec un club-house et une salle familiale et par le début des travaux de construction de la nouvelle école. « La commune a encore les moyens de financer son budget, c'est une bonne chose », s'est exprimé Yacine Ladjici (Unissons-nous pour Chevilly-Larue), constatant que « la solidarité prenait une part de plus en plus importante dans le budget ». Les représentants de l'autre groupe d'opposition (Unis pour agir à Chevilly-Larue) n'ont quant à eux pas pris part aux échanges concernant le vote du budget.

Malgré la rigueur municipale, certaines menaces planent sur l'avenir des finances communales. De la baisse des dotations à la réforme de la fiscalité locale en passant par le risque que les intercommunalités se tournent vers les communes membres pour compenser leurs pertes, les incertitudes sont nombreuses. « La suppression de la taxe d'habitation est un recul supplémentaire de notre autonomie fiscale », a ajouté Régine Boivin, signalant que la commune ne percevrait également plus la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) qui revient désormais à l'Établissement public territorial (EPT). « De ce fait, il faut s'attendre dans les prochaines années à une hausse du taux de cette taxe qui sera désormais calculée à une échelle plus grande, a alerté Stéphanie Daumin, la maire. Une situation qui est directement le fruit de la loi NOTRe qui a créé les métropoles et les EPT. » Cette année plus que toute autre, l'élaboration du budget municipal a été un exercice difficile et minutieux afin d'offrir un service public de qualité pour tous. ✨

Hugo Derriennic



- Approbation des avenants n°1 aux conventions cadres triennales de partenariat avec les associations Comité de gestion des œuvres du personnel communal de Chevilly-Larue (COS), Maison du Conte, Élan de Chevilly-Larue, Ferme du Saut du Loup, Conseil de gestion et d'animation de la Maison pour tous (CGAMPT), Actions Emplois Formation 94 (AEF 94), Service Médico-Social des Halles de Rungis (SMSh) et Épicerie solidaire
Vote : Unanimité

- Approbation de l'avenant n°1 à la convention cadre triennale de partenariat avec l'Association culturelle sociale et familiale (ACSF)
Vote : 26 pour (PC, CI, C, ES), 6 abstentions (UNPCL, UPACL), 1 ne prend pas part au vote (C)

- Approbation du protocole tripartite de mise à disposition d'un logement relais à destination des femmes victimes de violences
Vote : Unanimité

- Adhésion à l'association Coordination eau Île-de-France
Vote : 28 pour (PC, CI, C, ES, UPACL), 4 contre (UNPCL), 1 ne prend pas part au vote (ES)

- Réadhésion au Réseau des collectivités Territoriales pour une Économie Solidaire (RTES)
Vote : Unanimité

Noms des groupes au Conseil municipal :

PC : Communistes et partenaires
CI : Chevillais et Insoumis
C : Citoyens
ES : Écologistes et solidaires
UNPCL : Unissons-nous pour Chevilly-Larue
UPACL : Unis pour agir à Chevilly-Larue



Extrait de la vidéo introductive au débat sur la 5G, à retrouver sur le site internet de la ville et les réseaux sociaux de la médiathèque.

TÉLÉPHONIE 5G

LE DÉBAT EST OUVERT

Au terme d'une première phase consultative qui s'est déroulée en ligne, le débat sur la 5G se poursuit en vidéo dès la mi-avril. À retrouver sur le site de la ville.

Quels seront les impacts de cette technologie sur l'environnement ? L'accès à la 5G réduira-t-il la fracture numérique ? De nombreuses questions se posent autour de cette nouvelle technologie qui suscite autant d'espoir, notamment dans le domaine médical, que de craintes. Après avoir voté en octobre un vœu pour un moratoire, la Municipalité s'était engagée à lancer un débat citoyen sur le déploiement de la 5G. La phase participative de celui-ci s'est déroulée jusqu'au 2 avril via un questionnaire en ligne. Elle était présentée en vidéo (*La 5G et moi, je m'informe*) par Matthias Deschamps, conseiller municipal missionné à la Ville numérique. « *Le progrès technologique n'est pas une mauvaise chose en soi mais il faut apprendre à le domestiquer au gré des avancées afin qu'il serve l'humanité et non qu'il la desserve* », précise ce dernier. Les interrogations et suggestions des citoyens vont désormais faire l'objet de vidéos autour de quatre thèmes : « Les usages numériques de la 5G », « La 5G et l'environnement », « La 5G et la santé » et « L'accès à la 5G ». Pour en savoir plus sur le sujet, la médiathèque met à disposition des livres, DVDs, vidéos, etc. Ces vidéos seront hebdomadaires et publiées à partir de mi-avril. ✨

Vidéos *La 5G et moi, je m'informe* sont à retrouver sur le site de la ville (www.ville-chevilly-larue.fr) et les réseaux sociaux de la médiathèque (Facebook, YouTube, etc.).



Culture en lutte

Les Chevillais sont venus nombreux soutenir la culture et exiger la réouverture des lieux culturels.

En écho aux occupations de théâtres, Chevilly-Larue a connu une journée de mobilisation autour de la culture. Journée à laquelle le public a répondu présent.

Pour que refleurisse le printemps culturel...

DE NOMBREUX CHEVILLAIS se sont rassemblés devant le théâtre samedi 20 mars pour clamer leur désir de voir rouvrir les structures culturelles, confinées depuis des mois, et affirmer que la culture est un bien essentiel dont nul ne peut se passer. En soutien aux théâtres occupés dans toute la France, cette manifestation était organisée par l'équipe du théâtre André Malraux avec le concours du conservatoire. À cette occasion, Marie François, conseillère municipale déléguée à la Culture, a réaffirmé que « *la culture est un bien commun, un moyen de réduire les inégalités* », tout en exigeant une perspective d'ouverture. Stéphanie Daumin, la maire, a lancé un cri d'alerte. « *Nous vivons une situation qui au mieux est imposée et au pire est une intention, ce qui serait un acte profondément antidémocratique* » (ndlr : le Conseil municipal du 26 mars a adopté un vœu en faveur de l'ouverture des établissements culturels). La directrice du théâtre Christel Penin a, de son côté, réaffirmé que les

protocoles sanitaires au sein des établissements ont été renforcés et que le théâtre, qui continue de travailler, ne peut rester coupé du public plus longtemps. Les allocutions ont été suivies d'impromptus dansés et musicaux. Régine Gourland, professeure de danse au conservatoire, a symbolisé avec émotion la culture qui étouffe et qui se meurt. Des élèves de la classe de flûte du conservatoire ont joué avec brio deux pièces musicales. Et Vanessa Le Flanchec, de l'équipe du théâtre, a interprété une mélodieuse version acoustique de *Blowin' in the Wind* de Bob Dylan. Les marches du théâtre ont été transformées en mur des pensées sur lequel le public a exprimé son besoin vital de lieux de culture. Le lundi suivant, une nouvelle banderole a été installée au fronton du théâtre sur le thème de la tempête qui ballote actuellement le monde culturel, mais qui dit tout l'espoir de jours meilleurs. Parce que, comme le disait Pablo Picasso, « *le printemps est inexorable* ». ✨

Sylvia Maurice



DES ATELIERS POUR BIEN VIEILLIR

Le service Retraités-Santé-Handicap a mis en place une nouvelle initiative en faveur du "bien vieillir". En partenariat avec l'association Auboutdufil, il propose aux personnes isolées et/ou à mobilité réduite des ateliers de prévention se déroulant par téléphone. Les thèmes : mémoire et gymnastique cérébrale, alimentation et bien-être, sommeil et récupération, mieux être au quotidien, aménager son domicile et prévenir les chutes, découvrir internet et ses usages au quotidien, se déplacer en toute sécurité, gymnastique douce sur chaise. Ces ateliers sont à suivre à domicile sous forme d'échanges téléphoniques (groupe de 12 personnes), sont animés par un professionnel de santé et durent 1h (aucun frais à votre charge, vous serez appelés).

Inscription auprès du service Retraités-Santé-Handicap (01 45 60 18 93) ou de l'association Auboutdufil (09 72 63 56 25).

SAUVE TON COMMERCE

La commune est inscrite dans le dispositif "Sauve ton commerce" : sur un site internet dédié, les commerçants de la commune mettent en vente des bons d'achat (de 25 € à 100 €) et des cartes cadeaux (de 20 € à 100 €) bonifiés de 30 % par la municipalité.

Rendez-vous sur le site <https://sauvetoncommerce.fr/chevilly-larue> (lien direct depuis le site www.ville-chevilly-larue.fr).



Le débat lors de la journée des droits des femmes s'est déroulé en visio.

Le lancement du Comité consultatif en faveur de l'égalité femmes-hommes et de la lutte contre les violences intrafamiliales a été officialisé le 8 mars, journée des droits des femmes. Les réflexions entamées vont se poursuivre lors de tables rondes auxquelles les Chevillais seront conviés.

Construire ensemble un plan local d'actions pour l'égalité femmes-hommes

LA SOIRÉE DE LANCEMENT du Comité consultatif en faveur de l'égalité femmes-hommes et de la lutte contre les violences intrafamiliales nouvellement créé a été marquée par la tenue d'un débat public autour du thème « Ensemble pour l'égalité ». Celui-ci réunissait en visio des élues (Stéphanie Daumin, Amel Matouk, Nora Lamraoui-Boudon, Barbara Lorand-Pierre), des représentants d'associations (Tremplin 94, Main dans la main et Secours populaire) et de partenaires locaux (CIDFF, Centre Hubertine Auclert, Espace commun des solidarités, Maison pour tous) ainsi que des Chevillais(e)s. « *La question des droits des femmes est un débat de société qui cette année a pris une dimension particulière, plus importante que jamais* », a posé Stéphanie Daumin, la maire, en introduction. De fait, cette édition 2021 s'est inscrite dans un double contexte, à la fois de libération de la parole (depuis les mouvements #MeToo, #Noustoutes, etc.) et à la fois d'épidémie de Covid, cette dernière ayant mis en évidence combien les femmes sont les premières victimes de la crise sanitaire et sociale. Lors des échanges qui ont suivi, les intervenants ont partagé leur expertise, témoigné des inégalités

constatées à leur échelle. Ambre Elhadad, du centre de ressources pour l'égalité femmes-hommes Hubertine Auclert, a notamment dressé un panorama synthétique des inégalités persistantes : difficultés pour les femmes à circuler en sécurité dans l'espace public, inégale répartition des tâches ménagères et parentales, différences salariales, etc.

Ce débat a posé les bases des réflexions à poursuivre ; l'objectif de la Municipalité et du comité consultatif est d'élaborer d'ici la fin 2021 un plan local d'actions contre les violences faites aux femmes (rappelons qu'après la signature d'une Charte de l'égalité femmes-hommes en 2012, la Municipalité avait lancé un premier plan d'actions dès 2013). Pour ce, trois tables rondes thématiques vont être organisées, la volonté étant que de celles-ci émergent des propositions concrètes en faveur de l'égalité femmes-hommes. Ces tables rondes réuniront des élus, des membres du Comité consultatif et des partenaires et seront ouvertes à tous les Chevillais.

La première table ronde devrait se tenir début mai, probablement en visio, et aura pour thème « Vers une éducation à l'égalité : sensibiliser, informer, prévenir ». * G. K

AMÉNAGEMENT CARREFOUR BIR HAKEIM

Les riverains de la rue Bir Hakeim ont sollicité la Municipalité au sujet d'un problème de vitesse excessive, de non-respect du sens unique et du manque de lisibilité au niveau de cette intersection. Lors d'une réunion publique en visio le 9 mars, le service Environnement/ Infrastructures a présenté différentes propositions d'aménagements, affinées à la suite des discussions avec les riverains présents ou qui ont fait part de leurs remarques ultérieurement. Avant de choisir des aménagements définitifs, des aménagements expérimentaux vont rapidement être mis en œuvre. Une prochaine réunion sera proposée début mai pour échanger sur l'implantation de chicanes.

MAISON POUR TOUS : PRENEZ LA PAROLE

La Maison pour tous lance la démarche de renouvellement de son projet social 2021-2024. Elle invite les Chevillais(e)s, adhérents ou non, à y participer en venant sur le site, proposer, construire et partager leurs envies. Cette réflexion collective sera marquée par des temps d'échanges conviviaux. Si aujourd'hui le moment est à l'évaluation du précédent projet social (2017-2020), avril-mai-juin seront consacrés au diagnostic partagé et aux propositions d'actions pour une écriture du projet d'ici septembre.

Rendez-vous à la Maison pour tous - 7, voie Rosa Parks (01 46 75 93 22).

JARDINS FAMILIAUX UNE GESTION ASSOCIATIVE

Sur les trois sites de jardins familiaux que compte la commune, deux relèvent désormais d'une gestion associative. Ces espaces fleuris peuvent aussi s'avérer propices aux promenades avec le retour du beau temps.

Depuis le début de l'année 2020, les jardins familiaux rues Margueriteau et Petit Le Roy sont gérés par l'association Jardins solidaires et citoyens. Cette dernière veille également au bon fonctionnement des jardins familiaux et fait appliquer le règlement intérieur, notamment l'obligation pour les jardiniers d'entretenir leur parcelle et ses abords. Les attributions restent quant à elles du ressort de la commune et les demandes se



Et si on prenait l'air dans les jardins familiaux ?

font directement auprès du service Environnement. La nouvelle gestion n'a aucune incidence sur les grilles tarifaires des cotisations pour les jardiniers qui restent inchangées. Rappelons aussi

que ces espaces, ainsi que les jardins familiaux de Jules Verne fonctionnant en gestion municipale, disposent d'allées ouvertes à tous pour profiter de belles balades dans un cadre agréable. * H. D

SEMHACH EXTENSION DE LA CENTRALE DE GÉOTHERMIE

Des travaux d'extension des sites de géothermie vont démarrer à l'été. Un chantier nécessaire pour produire une énergie plus écologique et pour atténuer les coûts supplémentaires causés par l'arrêt du soutien de l'État aux systèmes de cogénération.

À partir de cet été, des travaux d'extension vont démarrer sur les centrales de Chevilly-Larue et de L'Haÿ-les-Roses qui produisent l'énergie géothermique. Des pompes à chaleur à haute température vont ainsi être construites, permettant d'augmenter le taux d'énergie renouvelable du réseau de géothermie. Un taux qui devrait passer de 65 à 85 % grâce à ce chantier avec des émissions de carbone réduites drastiquement et la production d'une énergie plus verte. « Ces travaux répondent à un enjeu écologique mais également à un enjeu économique », analyse Michel



L'extension de la géothermie va permettre d'augmenter la production d'une énergie plus verte.

Andrès, directeur général de la Semhach, la société publique qui gère et exploite le réseau de géothermie. « Nous bénéficions auparavant d'un mécanisme de soutien accordé aux installations de cogénération (ndlr : production de chaleur et d'électricité simultanée). L'État a mis un terme à ce système d'aide, causant un manque à gagner important pour la Semhach. Cet investissement

va donc permettre d'atténuer les pertes de l'entreprise et les répercussions sur les factures des usagers. » Les travaux prévus sur le site de Chevilly-Larue vont entraîner le départ des boulistes mais des échanges sont déjà en cours avec le club de la Boule Chevillaise afin de trouver un nouveau lieu pour son activité. * H. D

Hugo Derriennic

NOUVEAU COMMERCES



Une nouvelle boucherie, la boucherie Laib, vient de s'installer en ville. Cette boucherie est certifiée AVS (certification de contrôle de l'abattage des bêtes et de respect des normes d'hygiène) et propose aux clients viandes, volailles et charcuteries orientales (brochettes, salamis, etc.). Elle dispose également d'un rayon épicerie orientale. Les clients peuvent passer commande par téléphone, par mail ou en boutique.

Boucherie Laib : 10, rue du Poitou (09 54 80 19 39 boucherieluib@gmail.com). Ouverture tous les jours de 8h à 19h (fermé le vendredi de 12h à 14h).

CENTRE DE TRI LA POSTE : DIVERSIFICATION DES ACTIVITÉS

Le centre de tri de La Poste a entrepris de diversifier ses activités. En effet, en plus de ses activités habituelles (conseiller financier, espace automates d'affranchissement, dépôts de colis, etc.), elle est désormais centre d'examen du code de la route et dispose d'une machine dédiée aux formalités relatives à l'établissement des cartes grises.

Centre de tri de La Poste : 22, rue du Séminaire (dans le Min) à Chevilly-Larue.



Terrain de rugby

Le terrain de rugby, auquel il ne manque plus que la pose de la pelouse, le club-house et la salle familiale vont compléter les offres d'équipements publics communaux.

Dernière ligne droite pour le chantier du terrain de rugby avec la pose du revêtement synthétique à la mi-avril. Les travaux sont également en cours à l'intérieur du futur club-house et de la salle familiale qui accompagneront le terrain et seront eux aussi ouverts dès la rentrée prochaine.

Le chantier arrive bientôt à son terme

C'EST UN CHANTIER d'importance pour le monde sportif chevillais qui avance à grands pas. Le futur terrain de rugby du parc des sports va prendre forme dans les prochaines semaines avec la pose du revêtement synthétique prévue à la mi-avril. Cette opération sera précédée d'un test de planéité et de l'installation d'une sous-couche d'amortissement. L'équipement pourra ainsi être livré au début du mois de juin et faire le bonheur des associations sportives, ainsi que des publics scolaires dès la rentrée prochaine. Juste à côté du terrain, le bâtiment comprenant un club-house au rez-de-chaussée et la future salle familiale a également pris place dans le paysage. Le gros œuvre est déjà fini, mais les ouvriers s'attaquent désormais à l'intérieur de la structure : pose du carrelage au rez-de-chaussée, peinture des vestiaires et des locaux de rangement. Le parvis du bâtiment est quant à lui terminé avec notamment l'installation d'une rampe

d'accès pour les personnes à mobilité réduite. Après le rez-de-chaussée, le chantier se poursuivra à l'étage afin de finaliser la salle familiale. Celle-ci sera rétrocedée à la commune au terme des travaux. Elle offrira un vaste espace de 200 m² et permettra aux Chevillais d'organiser des événements conviviaux dès que la situation sanitaire le permettra. ✨

Hugo Derriennic

LE PROJET DE STREET WORKOUT EN ATTENTE

D'autres équipements sportifs devraient également voir le jour dans les prochains mois. Une installation de street workout est ainsi prévue du côté de la coulée verte. Le projet a été construit de manière collaborative réunissant le service Jeunesse, le service des Sports, la Maison pour tous, l'association Espoir et de jeunes Chevillais. À la suite de cette concertation, un lieu et des équipements spécifiques ont été sélectionnés mais une validation des services départementaux était encore attendue afin d'entériner le projet.

PUB



Parce que le jeu développe les sens et la pensée, la ludothèque continue d'accueillir les enfants de l'hôpital de jour (à gauche) ou de se déplacer sur les lieux de vie des petits Chevillais, comme ici dans un centre de loisirs (à droite).

Depuis que la commune est entrée dans la crise sanitaire, la ludothèque municipale Pauline Kergomard n'a cessé d'être en activité. Plongée au cœur d'une structure éducative fermée au public mais dont l'équipe est restée mobilisée pour demeurer au plus près des enfants tant que les écoles sont restées ouvertes.

PERMETTRE AUX ÉLÈVES D'APPRENDRE EN JOUANT

En ce jour de mars, avant les dernières annonces gouvernementales, comme tous les jours depuis le mois d'octobre et la fermeture des structures accueillant du public, Catherine Étienne et Ludovic Rousseau, les ludothécaires, emplissent leur grand sac de jeux. Ils ont désormais pour mission, du lundi au vendredi, de faire voyager la ludothèque et quelques-uns de ses trésors dans les écoles les lundis et les jeudis et dans les accueils de loisirs le mercredi toute la journée. L'équipe de la ludothèque propose également des ateliers sur le temps d'accueil du soir après l'école chaque jeudi. Les mardis et les vendredis sont quant à eux réservés à l'accueil de deux classes Ulis, des classes dédiées à la scolarisation d'élèves en situation de handicap, et de quelques enfants de l'hôpital de jour.

« Dans les écoles maternelles et élémentaires, nous proposons aux classes qui s'étaient inscrites à la ludothèque de bénéficier d'ateliers en classe », explique Ludovic Rousseau. Parce que rien ne saurait remplacer l'importance de jouer,

même confinés et même dans le respect des protocoles sanitaires. Ces parcours sont proposés sur six séances afin que la classe ait le loisir de découvrir trois jeux de société. Des jeux choisis en accord avec les enseignants selon leur besoin d'explorer le calcul, les jeux de coopération, etc.

Garder le lien avec les enfants

La fermeture au public crée une énorme différence pour les ludothécaires qui ont perdu le contact avec les familles. « Heureusement, nous gardons un lien avec les enfants à l'école et à l'accueil de loisirs. Ils expriment régulièrement leur lassitude face à la situation sanitaire ou se questionnent sur l'avenir. Leur rapport au jeu s'en trouve légèrement modifié à cause de la distanciation qu'il faut respecter et qui fait désormais partie de leur vie », explique Catherine Étienne qui a cependant constaté des retards chez les tout-petits en raison du premier confinement. « Ceux qui étaient en petite section l'année dernière n'ont pas été à l'école pendant une longue période. Nous devons cibler



des jeux moins exigeants. Heureusement, les enfants s'adaptent vite. » Les ateliers de la ludothèque sont aussi des bouffées d'oxygène sous le masque et permettent aux enfants des moments de détente, d'évasion, pour continuer d'apprendre en jouant. Cependant Catherine et Ludovic attendent avec impatience de retrouver les familles dans le cadre rassurant de la ludothèque, pour des moments privilégiés qui manquent aujourd'hui à des centaines d'enfants. ✨

Sylvia Maurice



FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Chevilly-Larue, un agréable et résilient



Inondations, canicule, vague de froid... les villes vont devoir faire face à la multiplication des épisodes extrêmes engendrés par le changement climatique. Chevilly-Larue s'est engagé depuis longtemps sur la voie du développement durable. La commune emprunte aujourd'hui la route de la résilience. Implantations d'îlots de fraîcheur, plantations massives d'arbres ou encore développement des liaisons douces sont les éléments clefs d'une politique qui fera du Chevilly-Larue de demain une ville résiliente, agréable à vivre.

PLANTER
200 ARBRES

CRÉER
DES ÎLOTS
DE FRAÎCHEUR

IMPLANTER
DES COURS
"OASIS"

CHANGER SES
HABITUDES

Qu'il fait bon se promener à Chevilly-Larue ! Entre le parc Petit Le Roy, la promenade Maurice Chevalier, les jardins familiaux, les squares et autres petits coins de verdure, la ville est agréable. Mais qu'en sera-t-il demain ? À Chevilly-Larue comme ailleurs, le changement climatique est devenu une réalité. Pour preuve les épisodes caniculaires ou neigeux à répétition, les inondations contre lesquelles la commune n'a de cesse de se prémunir depuis des années (un nouveau bassin de rétention des eaux est en train de voir le jour dans la ZAC des Meuniers). Même dans les prévisions les plus optimistes, les projections prévoient à la fois une augmentation de la température en France métropolitaine (selon Météo France, le réchauffement climatique pourrait faire →

Que ce soit dans les parcs et jardins ou en pied d'arbre, la végétalisation est un allié majeur pour lutter contre le réchauffement climatique et créer des îlots de fraîcheur en ville.



e ville ente



DES COURS "OASIS"

Lorsque survient la canicule, les cours d'école sont de véritables étuves. Pour améliorer le confort des enfants, la commune s'est lancée dans l'aventure écologique des cours "oasis". Le bitume noir est remplacé par un sol au pouvoir drainant, ce qui permet l'écoulement des eaux pluviales vers la terre, et d'une teinte réfléchissant la chaleur sans pour autant éblouir. C'est la couleur miel qui a été choisie à la maternelle Paul Bert, premier établissement à bénéficier de ce dispositif. Une moitié de cour a été réalisée à la Toussaint, l'autre devant l'être à Pâques. De jolies ganivelles en bois séparent désormais la cour de la bande arborée, mieux desservie en eau grâce au sol drainant. Le service Espaces verts y plantera du lierre, végétation couvre-sol permettant de retenir l'humidité et adaptée à ce type d'espace (parce que non allergisante). Pour parfaire cet îlot de fraîcheur, des brumisateurs seront également installés. L'ensemble pourrait être agrémenté d'assises colorées. La commune a déposé une demande de subvention auprès de la Région, dans le cadre de l'appel à projet « 100 projets d'îlots de fraîcheur », pour mener un projet similaire à l'école Pasteur. La future école dans le quartier Anatole France bénéficiera elle aussi d'une cour "oasis".



La cour "oasis" de l'école maternelle Paul Bert. Le nouveau sol de couleur miel assure fraîcheur et confort visuel. La commune vient d'obtenir une subvention de 120 000 € (soit 80 % du coût) pour la réalisation de ce projet, de la part de l'État dans le cadre de la dotation de soutien à l'investissement local.

grimper la température de Paris de 4 à 5°C → d'ici 2100), une hausse du niveau de la mer et, par conséquent, une augmentation de la fréquence et de l'intensité de phénomènes climatiques extrêmes.

Préparer la ville au changement climatique

Chevilly-Larue n'a pas attendu 2021 pour s'interroger sur ces problématiques préoccupantes tant pour le climat que pour les populations. Depuis trente ans la commune est pionnière en matière de géothermie. Depuis des décennies elle a fait du développement durable un axe fort de sa politique. Empruntant une voie résolument éco-responsable avec la mise en œuvre d'un programme d'actions en faveur du développement durable courant jusqu'en 2025 (via un premier Agenda 21 élaboré en 2010 puis un second adopté en 2017), la commune entend aujourd'hui

s'engager sur la route de la transition écologique. Pour le bien-être des Chevillais. Résiliente. Voilà ce que sera la ville de demain. Emprunté à la physique des matériaux puis à la psychanalyse, le terme désigne la capacité à s'adapter aux menaces mais aussi à se remettre des traumatismes. Une ville résiliente est donc une ville qui dans le cadre de son aménagement, de son urbanisme, du développement de ses politiques sociales et économiques anticipe, prévient et gère les risques liés au changement climatique.

Créer des îlots de fraîcheur

Face aux vagues de fortes chaleurs, la commune multiplie les solutions pour faire baisser la température ambiante et améliorer ainsi le confort des Chevillais. Pour cela elle entend préserver les îlots de fraîcheur existants (les zones pavillonnaires, les parcs) et surtout en créer de nouveaux. Cela passe en premier



Un exemple de fontaine, d'un modèle proche de celui qui sera inséré place Nelson Mandela (ici la place Gambette à Châteauroux).

UNE FONTAINE PLACE MANDELA

Jets bondissants, jets à variations, effet de vagues, peut-être même labyrinthe de brume, le tout avec effets de lumière le soir...

La fontaine qui sera implantée place Nelson Mandela aidera certes à lutter contre les phénomènes d'îlot de chaleur mais deviendra également très vite un lieu d'attractivité et de convivialité. Ce nouvel aménagement, dont les travaux de construction devraient commencer en septembre pour une livraison en 2022, contribuera évidemment au développement des commerces avoisinants. Il nécessitera le décalage du marché. Les jets d'eau fonctionneront en circuit fermé (donc sans gaspillage d'eau), plus doucement en soirée et seront coupés la nuit. ✨



La commune entend préserver les îlots de fraîcheur existants et surtout en créer de nouveaux. Cela passe en premier lieu par la végétalisation de la ville.



lieu par la végétalisation de la ville. D'une part parce que celle-ci crée de l'ombre, ce qui protège le sol et les personnes dans l'espace public, d'autre part parce que via la photosynthèse ladite végétation rejette de la vapeur d'eau et ainsi rafraîchit l'air. La Municipalité s'est engagée à planter 200 nouveaux arbres d'ici la fin du mandat, soit une moyenne de 30 à 40 sujets par an. À ces plantations s'ajouteront les créations de parcs et d'espaces verts en cours, comme devant la nouvelle Maison pour tous ou encore dans la ZAC des Meuniers. Ce surcroît de végétalisation aura également pour effet de désimpermeabiliser les sols et de favoriser ainsi l'infiltration des eaux de pluie dans la terre, donc vers les nappes phréatiques, ce qui contribue à éviter le ruissellement en surface et l'engorgement des réseaux d'eaux pluviales, et donc à lutter contre les risques d'inondation. ➔

« Il faut associer les citoyens à la transition écologique »



Nous sommes passés de la notion de développement durable à celle de transition écologique. Avec le développement durable, nous mettons en place des actions concrètes. Mais dans la notion de transition écologique, il y a aussi l'idée que pour lutter et faire face au changement climatique il nous faut changer de société, de comportements. Oui il nous faut faire attention à notre consommation, réduire notre production énergétique, réparer plutôt que jeter, etc. Cela évite le gaspillage tout en répondant à une demande de justice sociale. Évidemment cela prend du temps, c'est une mise en œuvre un peu longue à laquelle il faut associer les citoyens. Car c'est une remise en cause de la société de surconsommation qu'on nous impose, un retour à une vie un peu différente où nous ne serions pas que des consommateurs.

Laurent Taupin, maire-adjoint délégué à la Transition écologique et aux Mobilités

UNE CUVE À FIOUL TRANSFORMÉE EN RÉCUPÉRATEUR D'EAU

En 2019, les agents des Espaces verts ont fait une découverte incroyable. En entretenant les abords du gymnase Derichbourg, ils ont découvert une ancienne cuve à fioul de 30 m³ enterrée. Plutôt que de la faire enlever et de la jeter, le choix a été fait de la dégazer, de la nettoyer, de l'étanchéifier et finalement de la transformer en récupérateur d'eau de pluie. Une opération qui a coûté 31 200 € mais pour laquelle la commune a été subventionnée à 30% par l'Agence de l'eau au regard de l'intérêt écologique et novateur du projet (premier en son genre en Île-de-France). Aujourd'hui cette cuve récolte l'eau d'une partie du toit gymnase et alimente les trois balayeuses municipales dédiées au nettoyage des voiries ou sert à l'arrosage public. ✨



Les agents des Espaces verts puisent l'eau de pluie récoltée dans l'ancienne cuve à fioul enterrée. Cette eau est utilisée au nettoyage des voiries et à l'arrosage.

CHIFFRES CLEFS

10 ha La surface d'espaces verts communaux (environ) entretenus par les services municipaux. À cela il faut ajouter le parc départemental, la butte du cimetière intercommunal, la Ferme du Saut du Loup, la coulée verte, les jardins du séminaire et du monastère ainsi que tous les jardins et parcs privés des entreprises, des bailleurs et des Chevillais.

50% La part de financement de la fontaine place Nelson Mandela qui sera prise en charge par la Métropole du Grand Paris, l'autre moitié étant à charge de la commune. Les deux collectivités contribueront donc chacune à hauteur de 250 000 €.

226 m³ La quantité d'eau de pluie récoltée annuellement par l'ancienne cuve à fioul transformée en récupérateur d'eau.

0 La part de produits phytosanitaires utilisés par les services municipaux dans l'entretien des espaces verts. la commune est engagée dans la démarche Zérophyto depuis 2015.

→ Une fontaine place Mandela, des cours « oasis » dans les écoles

Créer des îlots de fraîcheur, cela signifie aussi lutter contre les zones à forte accumulation de chaleur. Il en est ainsi place Nelson Mandela. Sur cet espace très minéral, le projet de ville 2020-2026 prévoit l'installation d'une fontaine composée de jets d'eau implantés dans le sol. Outre la fraîcheur bienveillante qu'ils apporteront par temps de canicule et le plaisir qu'ils procureront aux passants, ces jets contribueront à l'attractivité du lieu, dont ils devraient faire baisser la température de quelques degrés. L'expérience de brumisateurs installés l'été dernier sur cette même place avait été en ce sens particulièrement concluante. Autres points à fortes accumulations de chaleur : les cours d'école. Leur bitume noir a pour effet néfaste d'absorber la chaleur, qui de fait se condense et transforme ces cours



Prochain bâtiment communal voué à la rénovation énergétique : l'école maternelle Jacques Gilbert-Collet dont le projet a été primé en février pour son innovation en matière de solutions techniques passives.





SCHÉMA DIRECTEUR DES LIAISONS DOUCES ET SI ON DISCUTAIT DES PROPOSITIONS D'AMÉNAGEMENT ?

Lutter contre le réchauffement climatique, cela passe évidemment par la réduction des gaz à effet de serre. Dans cette optique, le service municipal de la Transition écologique travaille à l'élaboration d'un schéma directeur des liaisons douces. L'objectif ? Favoriser l'usage du vélo et de la marche en améliorant et complétant les réseaux cyclables et piétons à l'échelle de la ville et en les connectant de manière cohérente avec les réseaux des communes voisines. L'élaboration de ce schéma directeur a reposé sur une phase d'étude et de diagnostic préalable, lancée en 2019. Avec l'aide d'un bureau d'études, ont été listés tous les aménagements cyclistes ainsi que toutes les typologies de voiries, contraintes techniques, habitudes des usagers, etc. L'enquête s'est enrichie des avis et propositions des Chevillais. Une fois posées ces bases de réflexion, le futur schéma directeur des liaisons douces est

entré dans une nouvelle phase : l'élaboration de différentes propositions d'aménagement. Zone 30 ? Piste ou voie cyclable ? Arceaux à vélo ou abri sécurisé ? L'objectif est de répondre aux enjeux de sécurisation des itinéraires et du stationnement, tout en développant l'univers du vélo dans la ville, une attention particulière étant apportée aux accès et aux abords des futures stations de métro. Ce schéma des liaisons douces sera ainsi de nature à inciter les usagers de ce transport en commun à se rendre à la gare à vélo ou à pied plutôt qu'en voiture.

La Municipalité invite aujourd'hui les Chevillais à une réunion publique au cours de laquelle seront présentées des propositions d'aménagement possibles. Elle se déroulera le 5 mai (date à confirmer) en visio sur Zoom et en Facebook live. Rendez-vous sur le site de la ville www.ville-chevilly-larue.fr pour plus de renseignements.

AIDE À L'ACQUISITION D'UN VÉLO

Et si on lâchait la voiture pour le vélo ? C'est aussi bon pour le corps que pour la planète. Justement, la Municipalité propose une subvention aux acheteurs d'un vélo (hors vélo à assistance électrique) pour tout vélo acheté à partir du 1^{er} janvier 2021. Cette aide équivaut à 20% du prix d'un vélo ou 30% d'un vélo d'occasion dans la limite de 100 € par vélo et d'un vélo adulte et d'un vélo enfant par foyer et par an. Le formulaire pour bénéficier de cette aide est à retrouver sur le site de la ville (www.ville-chevilly-larue.fr). Des aides pour acquérir un vélo électrique sont toujours proposées par Île-de-France Mobilités.

BORNES ÉLECTRIQUES

Dans le cadre de la transition vers une mobilité plus propre, la commune a délégué au Sipperec (Syndicat intercommunal de la périphérie de Paris pour les énergies et les réseaux de communication) l'installation de bornes de recharge pour véhicules électriques. Quatre bornes sont donc en train d'être installées 6 rue de Provence, 10 rue de Bretagne, 10 place De Lattre de Tassigny et 11 avenue de la Croix du Sud. Elles seront mises en service fin avril.

Renseignement sur les sites <https://labornebleue.fr> ou www.ville-chevilly-larue.fr.

en étuves aux beaux jours. Chevilly-Larue a donc entrepris de mener à bien une première expérience de cours « oasis », projet consistant à remplacer le revêtement de sol par un enrobé drainant et réfléchissant la chaleur et à créer de nouvelles zones plantées, de manière à diminuer le réchauffement atmosphérique tout en restituant une partie des eaux de pluie à la terre. Eaux de pluie qui par capillarité nourriront les arbres et plantations alentour et qui, encore une fois, ne viendront pas saturer les réseaux d'assainissement.

Bâtiments communaux et plan anti-canicule

Si la Municipalité a à cœur de se prémunir contre le changement climatique et d'ainsi préserver le confort des habitants, elle entend également faire sa part dans la lutte contre le réchauffement de la planète en engageant la

renovation énergétique de son patrimoine bâti. À la suite d'un audit réalisé en 2009 et mettant en évidence les bâtiments communaux les plus énergivores, le gymnase Dericbourg et la piscine ont déjà fait l'objet de tels travaux de rénovation. Prochain bâtiment communal voué à cette même rénovation : l'école maternelle Jacques Gilbert-Collet dont le projet a été primé en février pour son innovation en matière de solutions techniques passives pour baisser la température ou apporter de la chaleur (c'est-à-dire sans consommation d'énergie). Les travaux devraient commencer en juillet 2021.

Mais en attendant d'avoir effectué la totalité des rénovations énergétiques nécessaires, et soucieuse de préserver le confort et la sécurité de chacun, la commune a établi un plan anti-canicule des bâtiments accueillant les publics les plus fragiles ; dans les crèches et écoles, →



REVÉGÉTALISER LA VILLE

Un des meilleurs moyens pour rafraîchir l'atmosphère, c'est la végétation. Des trottoirs végétalisés, et c'est de suite un ressenti de 2 °C de moins. La Municipalité a donc entrepris de planter 200 arbres et arbustes. Après avoir effectué une trentaine de plantations en janvier, notamment dans le cadre du réaménagement de la rue de Picardie, les services des espaces verts ont implanté 8 nouveaux arbres en mars, avenue Guynemer (3 merisiers à grappes), sur le parvis et le parking de l'école Pasteur (2 mûriers, 1 tilleul, 1 zelkova) et à la maternelle Paul Bert (1 albizia). « *Nous choisissons des arbres qui supportent la ville, la chaleur, et des essences adaptées au site* », explique Christine Germain, responsable du secteur Espaces verts. Devant une école, on préférera un fruitier, dans un grand espace un arbre ornemental. Et à proximité des ruches de la Ferme du Saut du Loup, des essences mellifères. Outre qu'elles créent des îlots de fraîcheur, ces plantations contribuent à la biodiversité, améliorent la qualité de l'air en absorbant le CO₂ et embellissent le cadre de vie. À ces 30 à 40 sujets communaux plantés chaque année, s'ajouteront ceux mis en terre par le Conseil départemental, notamment le long de la RD7 dont le réaménagement sera également paysager.



Depuis des années la politique environnementale de la commune agit en faveur de la plantation d'arbres dans la ville. Depuis la plantation de ce *parrotio persica* au square Pougne-Hérisson en 2018 (notre photo), les services des Espaces verts ont introduit 84 arbres et arbustes.

→ certains locaux (offices de restauration, salles polyvalentes, etc.) vont être équipés d'un système de rafraîchissement permettant aux enfants de s'y réfugier les jours de canicule. Système déjà installé au foyer des anciens avant l'été dernier.

Une transition écologique et citoyenne

Mais lutter contre le changement climatique, la commune seule ne le peut pas. Certes, elle peut adapter la ville aux bouleversements à venir, pallier les risques. Mais c'est aussi aux citoyens de changer leurs habitudes, de ne pas prendre leur voiture lorsque cela n'est pas nécessaire, de ne pas surconsommer, de faire réparer leurs appareils électroménagers ou à défaut de les recycler, etc. La commune

entend les accompagner sur la route de cette nécessaire transition écologique. C'est ainsi qu'elle œuvre actuellement à la mise en place d'un schéma des liaisons douces qui permettra à chacun, piéton, cycliste, automobiliste de trouver sa place sans empiéter sur celle de l'autre. C'est ainsi qu'elle prévoit l'installation d'une ressourcerie intercommunale au sein de laquelle un "répar-café" et un fab-lab permettront à chacun de réparer les objets plutôt que de les jeter et de leur offrir une seconde vie. Ce ne sont là que quelques exemples du Chevilly-Larue de demain. Une ville où, suivant l'exemple du petit colibri de l'histoire, il fera encore bon vivre parce que chacun aura fait sa part. ✨

Géraldine Kornblum

PUB

Depuis un an, notre quotidien est rythmé par les précautions sanitaires et les restrictions de déplacement. Gel hydroalcoolique, attestations de sortie et masques chirurgicaux sont devenus indispensables.

Un an après le premier confinement, le gouvernement a annoncé de nouvelles restrictions pour freiner l'épidémie. Les dernières en date d'une longue liste de mesures qui ont grandement modifié nos modes de vie, nos habitudes de travail et nos interactions sociales.



ATTESTATION DE DÉPLACEMENT DÉROGATOIRE
 DURANT LES PÉRIODES ÉPÉVÉES DE CONFINEMENT
 (Articles 110 et 111)
 (Décret n° 2020-1147 du 24 octobre 2020 portant sur les mesures générales relatives à l'épidémie de COVID-19)

Je soussigné(e) certifie par la présente que le ou les bénéficiaires de l'attestation ont été autorisés à effectuer les déplacements suivants :

- 1) Déplacements entre le domicile et le lieu d'exercice de l'activité professionnelle ou le lieu de travail, pour des consultations, examens, actes de prévention (dont vaccination) et soins ne pouvant être assurés à distance ou pour l'achat de produits de santé.
- 2) Déplacements pour motif familial impérieux, pour l'assistance aux personnes vulnérables et pour se rendre chez un professionnel du droit, pour un acte ou une démarche qui ne peuvent être réalisés à distance.
- 3) Déplacements pour répondre à une convocation judiciaire ou administrative, déplacements destinés à des missions d'intérêt général sur demande de l'autorité administrative.
- 4) Déplacements pour participer à des déplacements de proximité, aériens ou en bus pour des déplacements de proximité, dans un rayon maximal d'un kilomètre autour du domicile.



Les clients respectent les distances de sécurité avant d'entrer dans les commerces autorisés à rester ouverts.



Le télétravail pour les salariés et l'enseignement à distance pour les étudiants ont largement transformé nos modes de vie.

Crise sanitaire

365 jours plus tard

Replongeons au début de l'année 2020. Jamais nous n'aurions imaginé remplir une attestation pour sortir de chez nous, porter un masque pour aller au travail, renoncer à nos activités culturelles et éviter de voir nos proches pour les protéger. Un an plus tard, tout cela fait partie de notre quotidien. « *C'est surréaliste mais en même temps on s'habitue rapidement à tout ça* », observe Céline, mère célibataire qui a très mal vécu l'enfermement lors du premier confinement. Très attentive à la situation sanitaire, la jeune femme souligne son « *inquiétude de voir à quelle vitesse nous sommes capables de nous adapter aux consignes et aux réglementations qu'on nous impose* ».

Un nouveau rapport au travail

L'année qui vient de s'écouler a également changé les habitudes de travail de millions de personnes. Dès le mois de mars 2020, les Français ont été contraints d'adopter le télétravail tant bien que mal. « *J'ai démarré mon nouveau boulot au début du confinement, se souvient Christophe, informaticien. Je ne connaissais pas mes collègues et le lien est plus difficile à créer à distance. Au bout d'un an, les difficultés*

ne sont plus les mêmes. Travailler chez soi entraîne une certaine lassitude : les journées sont répétitives et la motivation se fait moins ressentir. »

Certains secteurs d'activité sont quant à eux directement impactés par la crise sanitaire ou par les mesures gouvernementales. Les acteurs de la restauration, de la culture, de l'événementiel ont vécu une année noire. Après treize ans de travail dans le secteur du tourisme, William, père de famille, a été licencié par sa société au début de l'année 2021. Un coup dur pour lui et son épouse, qui ont vu leur pouvoir d'achat diminuer. « *Pour moi, ça a aussi été l'opportunité de prendre du recul et de réfléchir à un domaine qui m'intéresse vraiment, témoigne-t-il. Je suis accompagné par Pôle Emploi dans mon projet de réorientation car je manque d'outils : cela fait quinze ans que je n'ai pas refait mes CV et il faut réapprendre les codes de la recherche d'emploi.* »

Entre incertitudes et besoin de se projeter

Cette crise sanitaire fait peser son lot d'incertitudes sur chacun d'entre nous. Il nous faut nous adapter sans cesse, reporter ce que nous avons prévu et essayer de nous projeter malgré tout. C'est

ce que tentent de faire Manon et Steven, âgés de 29 et 31 ans, qui sont actuellement affairés par leurs préparatifs de mariage. « *La cérémonie est programmée pour le mois de septembre*, précise le jeune couple, qui compte sur la campagne de vaccination pour que l'organisation de l'événement ne tombe pas à l'eau. *On se raccroche à cet espoir et à une amélioration de la situation. Pour le moment, ça nous paraît encore très virtuel mais on espère vraiment une évolution positive d'ici l'été !* » ✨

Hugo Derriennic

DES TESTS DANS LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

L'Éducation nationale a lancé une campagne de dépistage de la Covid auprès des élèves de la maternelle au lycée. Des tests salivaires ont ainsi été réalisés gratuitement par un laboratoire au lycée puis dans les écoles élémentaires de la commune à la mi-mars (tests effectués avec l'accord des parents). Ce test permet de détecter les variants et les parents ont été rapidement informés du résultat. Cette campagne va se poursuivre dans les collèges et les maternelles. ✨

PROFIL!

« Écouter un prof nous parler en distanciel est parfois très long. Nous avons du mal à nous concentrer et, parce que nous sommes moins attentifs qu'en présentiel, nous avons tendance à plus vite décrocher. »



Élève en terminale S l'an dernier au lycée Pauline Roland et à l'heure du premier confinement, Nolwenn Rouillé est aujourd'hui étudiante en alternance sans avoir pu préalablement se rendre aux journées portes ouvertes des établissements qu'elle souhaitait intégrer ni passer en présentiel tous les entretiens nécessaires à son entrée en entreprise. Bac en poche, elle a intégré en septembre 2020 l'IUT Paris Descartes où elle prépare un DUT en Technique de commercialisation. Depuis fin octobre, crise sanitaire oblige, toute sa promotion est contrainte de suivre un enseignement à distance. Une situation qui lui est pesante par le manque d'interactions avec les enseignants et tous les étudiants de sa formation.

NOLWENN ROUILLÉ

Être étudiante en 2020/2021

Le 7 septembre 2020, titulaire d'un bac S, mention "Assez bien", Nolwenn intègre l'IUT Paris Descartes où elle s'apprête à suivre en alternance, et durant deux ans, un Diplôme universitaire de technologie en Technique de commercialisation. Filière qu'elle a choisie pour ses nombreux débouchés tels l'import-export, l'événementiel, l'immobilier... Si, dès la rentrée, elle a hâte de commencer, elle avoue avoir éprouvé une petite appréhension face à la nouveauté. « J'ai grandi à Chevilly-Larue, vécu avec les mêmes amis de la maternelle jusqu'au lycée. Je redoutais un peu, et à tort, de me retrouver avec de nouvelles personnes. » Comme bon nombre d'étudiants, elle n'aura que deux mois pour nouer de nouvelles relations au sein de sa promotion, puisque le 28 octobre l'Exécutif annonce un nouveau confinement dans l'enseignement supérieur. Décision qui oblige les professeurs à assurer les cours en ligne, à dispenser 35 heures de cours face à des étudiants seuls devant leur écran. « Depuis, nous avons trois heures et demie de cours le matin et autant l'après-midi. Et entre chaque, dix minutes de pause avant de passer d'une matière à une autre. Écouter un prof nous parler en distanciel est parfois très long. Nous avons du mal

à nous concentrer et, parce que nous sommes moins attentifs qu'en présentiel, nous avons tendance à plus vite décrocher. Nous n'osons plus poser de questions. L'interaction entre nous et nos enseignants est quasi nulle. Et du coup, tous les travaux en groupe sont lourds et compliqués à réaliser ». Puis elle ajoute : « j'ai de la chance de vivre chez mes parents et d'être une semaine sur deux en alternance, ce qui me permet de préparer mon diplôme tout en étant rémunérée. Mais je comprends qu'à force tous ces facteurs poussent certains étudiants à l'isolement. Sans compter que certains n'ont plus le petit boulot qui leur permettait de payer leur studio, ni même les moyens de s'alimenter correctement. » Depuis fin octobre, Nolwenn a passé la moitié de ses partiels via un système de surveillance organisé à distance. Et l'autre moitié toujours en ligne, avec recherches autorisées, sans être observée. En parallèle, travailler quinze jours par mois dans une entreprise de transport-logistique lui procure un semblant de vie normale. « L'alternance complète la formation initiale d'un DUT. Elle me permet d'acquérir une expérience professionnelle tout en confrontant mes connaissances théoriques à la pratique. » Ainsi, affectée au service administratif de cette société, Nolwenn apprend à gérer des dossiers, à tenir la comptabilité, à

faire des factures... Et accompagne de temps en temps les commerciaux en rendez-vous clients. La reprise des cours en présentiel le lundi 22 février, à raison de deux fois par semaine, a été pour elle un soulagement. « Après presque quatre mois, ça m'a fait du bien de revoir mes professeurs et de retrouver en demi-groupe tous les étudiants avec lesquels j'ai à peine eu le temps de tisser une relation. » Accaparée par des études chronophages, Nolwenn n'a cependant pas oublié qu'hier encore elle était lycéenne. Et dans le but d'aider à s'orienter tous les élèves qui passent leur bac cette année, elle a rejoint un groupe Snapchat (groupe orientation. csl) créé par tous ses amis, eux-mêmes bacheliers l'an dernier. « Nous avons essayé de rassembler des cursus différents pour mieux partager nos parcours avec les Terminales. Et finalement, au-delà du lycée Pauline Roland, tous les élèves en ont profité, même ceux des autres départements ! » Et les loisirs dans tout ça ? « Je pratique le hip-hop au SMJ avec Leïla Château depuis cinq ans. Mais cela fait un an que je ne suis pas allée danser et ça me manque terriblement. » Comme toute la jeunesse, Nolwenn espère la fin de la pandémie et des restrictions ; elle rêve de retrouver la vie d'avant. Quoi de plus normal quand on a 18 ans ! *

Florence Bédouet



LE THÉÂTRE « TOUTES VOILES DEHORS »

Après avoir affiché sa colère pendant plusieurs semaines à son fronton (par une banderole) et à ses portes (par des rubanises), le théâtre André Malraux tient maintenant à témoigner de la tempête dans laquelle sont ballottés les artistes, les équipes des théâtres et le public. C'est ainsi qu'au-dessus du nom d'André Malraux est désormais apposée une fresque représentant ladite tempête. Fresque qui a été réalisée par un illustrateur de la compagnie Le Bel Après-Minuit, dont la performance devait être accueillie au théâtre. Cette tempête, le théâtre et le conservatoire l'exprimeront "toutes voiles dehors" sur leur parvis samedi 10 avril à travers des impromptus artistiques de musique et de danse.

• **Pour en savoir plus, contactez le théâtre (01 41 80 69 60 ou resa@theatrechevilly-larue.fr).**

RENCONTRE AVEC L'ALTO

C'est en ligne que la médiathèque propose une "Rencontre avec..." autour de l'alto. Le rendez-vous sera animé par Aline Gasparini, professeure d'alto au conservatoire. Dans une vidéo tournée à la médiathèque, cette dernière interprétera des extraits musicaux. Ce rendez-vous à mi-chemin entre le mini-concert, la présentation d'instrument et l'atelier participatif, sera presque comme "en vrai".

• **Mercredi 14 avril sur la chaîne YouTube et la page Facebook de la médiathèque**

CINÉMA LES COURTS- MÉTRAGES FONT ÉCOLE

Puisque les salles obscures restent désespérément fermées, le cinéma de Chevilly-Larue s'invite dans les écoles.

L'équipe du cinéma de Chevilly-Larue a proposé aux enfants le festival « La fête du court-métrage » ; cinquante séances ont ainsi eu lieu, du 24 au 30 mars, dans les écoles maternelles et élémentaires. Cette édition inédite a donné à voir des sélections autour de la musique accompagnées de suggestions d'activités en lien avec les films proposés et à pratiquer avec les élèves.



La classe de moyenne/grande section de l'école Pasteur maternelle en pleine séance de cinéma à l'école pendant « La fête du court-métrage ».

Pour l'occasion, Émilie Araujo-Tran, responsable de médiation enfance-jeunesse au cinéma, avait conçu des jeux à partir de photogrammes et d'extraits sonores des films projetés. À noter que les adultes ont également pu profiter du festival depuis chez eux via internet. Et l'aventure cinématographique va se poursuivre jusqu'à la fin de l'année avec

"Mes yeux parlent à mes oreilles", des ateliers de sensibilisation au langage cinématographique, via des jeux à l'attention des enfants de la primaire jusqu'au lycée, toujours conduits dans les établissements scolaires par l'équipe du cinéma. De quoi apprécier le grand écran en attendant de pouvoir retourner dans les salles ! ✨

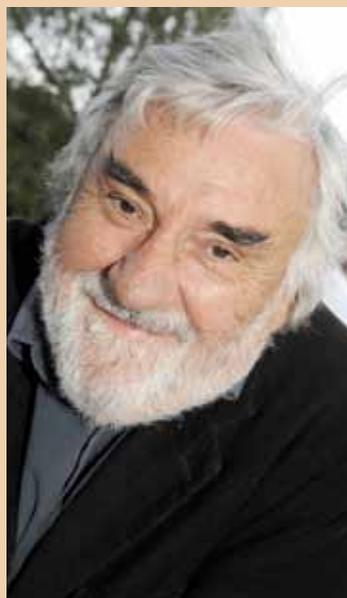
Sylvia Maurice

HOMMAGE

LE CONTEUR LUCIEN GOURONG A PRIS LE LARGE...

Comptant comme l'un des artisans du festival des conteurs, Lucien Gourong a été de ceux qui ont fait de Chevilly-Larue la ville du conte. Mais le conteur a été emporté par la vague Covid le 15 février.

Lucien Gourong ne contera plus. Sa voix chaude s'est éteinte. Un comble pour celui qui ne savait prendre la parole sans conter. Né dans un bistro, issu d'une famille de marins et amoureux de l'île de Groix, il racontait la mer et la bonne chère. On se souvient à Chevilly-Larue d'une semaine de contes autour de la mer en 1984, d'une résidence lors de la saison 1992-93 au cours de laquelle il avait créé *Escale*, un spectacle ensuite joué à Avignon, ou encore d'une soirée au théâtre tandis qu'au fil de ses mots un chef étoilé confectionnait un veau Marengo... Plus qu'un conteur, Lucien Gourong était un historien, un anthropologue, un « ogre merveilleux » comme disent certains, un raconteur qui tel un cuisinier s'inspire



Lucien Gourong avait reçu la médaille de la ville en septembre 2009 lors de l'anniversaire de la Maison du Conte.

de recettes traditionnelles récoltées de-ci de-là pour en faire un mets fabuleux. Chevilly-Larue ne serait pas la ville du conte sans Lucien Gourong. L'histoire entre le conteur Breton et la commune avait commencé à la faveur d'une rencontre, celle-ci donnant rapidement naissance à de fidèles amitiés et à une dizaine des conteurs en 1980, devenue en quelques années le festival de conteurs. La suite, on la connaît : la Maison du Conte a vu le jour et le festival des conteurs est devenu le Grand Dire. Ce même Grand Dire que l'épidémie, dont a été victime le conteur, a obligé à reporter en 2022. Toutes nos condoléances vont à son épouse Charlotte, ses enfants et tous ses proches. ✨

Géraldine Kornblum



Théâtre, Maison du conte, Maisons des arts plastiques, médiathèque

Dans le cadre des parcours de spectacle et de médiation culturelle, les enfants des écoles ont bénéficié de nombreux ateliers culturels, comme ici un atelier autour du théâtre d'objets avec une comédienne.

Bien que tous les événements culturels soient reportés, à commencer par le festival du Grand Dire qui est repoussé en 2022, les écoles chevillaises ne sont pour autant pas privées d'activités culturelles et artistiques.

LES ATELIERS ARTISTIQUES FONT RECETTE(S) AUPRÈS DES ÉCOLIERS

CULTURE et cuisine ont fait bon ménage dans les écoles. Et toutes les structures de la ville s'y sont mises ! Ainsi des parcours de spectacles et de médiation culturelle, proposés gratuitement, ont pu avoir lieu en mars. Avec pour thématique la cuisine, ils permettent aux élèves d'aller à la découverte de ces dernières, de participer à des ateliers et de découvrir des spectacles. Des élèves d'élémentaires ont exploré le récit dans une malle de "contes et gourmandises" et créé un conte à partir d'un jeu de société. Des CE2 et CM1 ont circulé entre la Maison des arts plastiques Rosa Bonheur et la Ferme du Saut du Loup pour des ateliers de confection de gourmandises sucrées ou de pratiques artistiques autour de la cuisine. C'est auprès de douze classes que la Maison du Conte et le théâtre ont proposé *La bouche pleine* de Julien Tauber et Cécile Morelle, un spectacle de conte, récit et théâtre d'objets co-réalisé par les deux structures, joué à la médiathèque, dans les écoles ou au centre de loisirs Pablo Neruda, et au cours

duquel des ingrédients cuisinés prennent vie. Spectacle en amont duquel les enfants ont suivi un atelier théâtre sur le même thème. Du côté des maternelles, des classes se sont intéressées à la fabrication du pain à la Ferme du Saut du loup et ont écouté des contes sur le même thème à la médiathèque. D'autres devaient profiter de la Maison du Conte pour découvrir le spectacle *Rêve de pierres* de Delphine Noly et Xavier Clion début avril. La chose n'a finalement pas été possible, les dernières mesures sanitaires ayant imposé la fermeture des écoles dès le 2 avril au soir. Il n'est pas non plus certain que les enfants puissent bénéficier, comme cela était initialement prévu, du cabinet de curiosités *Dans la cuisine de Mima*, une petite exposition réalisée par la Compagnie du Bel Après-Minuit. Mais une chose est sûre, en dépit de ces temps de restrictions sanitaires, les structures culturelles n'ont de cesse de maintenir en éveil l'imaginaire des plus jeunes. ✨

Sylvia Maurice



RÉSIDENCES D'ARTISTES

Compte tenu de la fermeture des ateliers adultes de pratique artistique et du report de l'exposition "On reprendra des couleurs", la Maison des arts plastiques a pris le parti d'offrir aux artistes le temps dont elle dispose. En affirmant ainsi sa mission de soutien, elle donne à ces derniers une opportunité de déployer leur créativité. Deux artistes de l'exposition sont ainsi accueillies en résidence, Alice Raymond et Barbara Portailier, l'une et l'autre profitent de l'occasion pour favoriser la mise en place d'ateliers (notre photo) en direction des élèves mineurs, encore admis. Tandis qu'Alice Raymond s'intéresse aux lignes et aux formes de "performances paysagées", Barbara Portailier allie modelage et poésie autour du thème "l'hiver pour se remémorer". En espérant qu'on puisse bientôt tous découvrir le travail des jeunes élèves et des deux artistes.



LE CAFÉ DE BORIS EN VIDÉOS

Pour permettre à chacun de profiter des rendez-vous littéraires de la médiathèque, cette dernière se met à la vidéo. C'est sous cette forme qu'elle propose un Café de Boris en présence de l'écrivain et journaliste Gérard Streiff les jeudis 1^{er} et 8 avril à 13h sur sa page Facebook. Par ailleurs, deux précédentes vidéos (sur six) de la série « Sélection de rentrée littéraire d'hiver 2020 » de Gérard Streiff sont déjà à retrouver sur la chaîne YouTube de la médiathèque, à raison d'une vidéo par livre et d'une mise en ligne par semaine.

OUVREZ LES ÉCOUTILLES

Si les conditions sanitaires le permettent, la médiathèque propose un atelier musical Ouvrez les écoutes en présentiel samedi 10 avril de 10h30 à 11h et de 11h15 à 11h45 (inscription obligatoire). Ce rendez-vous « spécial danse bébé » (du bébé aux enfants ayant tout juste acquis la marche) explorera le mouvement. Isabel, la médiathécaire, guidera les parents au rythme de la musique via des rondes, des bercements et des danses avec petits accessoires. Des moyens de portage (écharpe, mei-tai, etc.) pourront être prêtés. La médiathèque propose également une adaptation en vidéo des derniers ateliers Ouvrez les écoutes, à retrouver sur la chaîne YouTube et la page Facebook de la structure.

LA VIE EN NUMÉRIQUE : DU QUOTIDIEN À L'IMAGINAIRE...

À l'occasion du débat public lancé par la commune sur la 5G, voici un tour d'horizon sur différents aspects du numérique : livres pour s'informer, récits de science-fiction ou jeu vidéo...

LIVRES



NEUROMANCIEN

Roman rock, visionnaire, transplanté dans un futur décadent, hyper technologique et mafieux, à l'origine d'un courant SF : le cyberpunk. Les aventures de Case, pirate informatique en proie à la "matrice" et aux trusts, qui porte un regard acerbe sur la société de surveillance et le piratage informatique.

DE WILLIAM GIBSON - ÉD. J'AI LU, RÉÉDITION 2000



QU'Y A-T-IL DANS MA TABLETTE ?

Présentation des tablettes numériques, de leur fonctionnement interne, de leurs composants et des minerais utilisés pour leur fabrication. Étonnant ! Et surtout, à la portée des enfants dès 5 ans.

DE STÉPHANIE DUVAL - ILLUSTRATIONS MATTHIAS MALINGRÈY ÉD. TOURBILLON COLL. MON PREMIER EXPLORADOC, 2020



TECHNOLOGIES PARTOUT, DÉMOCRATIE NULLE PART

Plaidoyer pour que les choix technologiques deviennent l'affaire de tous

Les promesses d'un monde meilleur par le tout-numérique ont laissé place à une autre réalité (surveillance de masse, gouffre énergétique, etc.) supprimant les contre-pouvoirs en ignorant l'avis du citoyen.

DE YAËL BENAYOUN ET IRÉNÉE RÉGNAULD - ÉD. FYP, 2020

BD



CARBONE ET SILICIUM

2046. Carbone et Silicium, robots expérimentaux, sont avides de découvrir le monde. Lors d'une évasion, ils sont séparés, avant de vivre plusieurs siècles au cœur des bouleversements de la société humaine.

DE MATHIEU BABLET - ÉD. ANKAMA, 2020

DOCUMENTAIRE



LA TRAGÉDIE ÉLECTRONIQUE

Que deviennent nos déchets électriques et électroniques ? Téléphones portables, appareils électroménagers, jusqu'à 50 millions de tonnes sont jetées chaque année dans les pays développés. Une enquête internationale stupéfiante.

DE COSIMA DANNORITZER - YUZU PRODUCTIONS, 2014

DESSIN ANIMÉ



WALL-E

Wall-e est un robot et le dernier être sur Terre ! 700 ans plus tôt, l'humanité a déserté notre planète en lui laissant le soin de la nettoyer... Une réflexion juste et fine sur le rapport humain-technologie.

DE ANDREW STANTON - PRODUCTION PIXAR ANIMATION, 2008

JEU VIDÉO



HORIZON ZERO DAWN

Dans un futur lointain, les machines parcourent la Terre et les humains ne sont plus l'espèce dominante. Une jeune chasseuse, Aloy, se lance alors dans un périple pour survivre dans ce monde impitoyable...

Jeu à retrouver sur place, à partir de 15 ans.

DÉVELOPPEUR GUERRILLA GAMES - POUR PS4, 2017

YVETTE VENON (1933-2021), CHEVILLAISE BRETONNE, FIGURE MARQUANTE DE LA VIE LOCALE

Le 3 mars 2021, un vibrant hommage a été rendu à Yvette Venon lors de ses obsèques à l'église Sainte-Colombe, à la suite de son décès survenu le 25 février.

Bien des Chevillais ont rencontré Yvette Venon en ville sur son vélo, dans son jardin ou derrière sa crêpière lors de nombreuses animations locales et ont apprécié sa bonne humeur, ses engagements solidaires et ses grandes qualités humaines.

Yvette naît le 29 avril 1933 à Paris 8^e, aînée des trois enfants d'un couple de Bretons du Finistère habitant alors à Puteaux, Yves Champion (1906-1985), ouvrier, et Marie Richard (1907-1996), mère au foyer. L'indemnité touchée par son père, victime d'un accident de vélo, permet à la famille Champion d'emménager à Chevilly-Larue dans le lotissement Cottage-Tolbiac, au 162, route de Rungis, en 1936, alors qu'Yvette a 3 ans. Cette dernière y réside jusqu'en 1958, année où elle déménage aux Sorbiers, au 10, rue du Berry, avec son mari, Pierre Venon (1931-1994), charpentier, puis cimentier-boiseur, qu'elle a épousé en 1954 à Chevilly-Larue, et leur fils unique Daniel, né en 1955. Yvette reste attachée au souvenir du Cottage-Tolbiac, démoli en 1965-1966 pour laisser la place au Marché de Rungis. Elle en parle notamment aux réunions de l'association des Amis du Vieux Chevilly-Larue, dont elle est une membre active.

Yvette est partie prenante de la vie de plusieurs autres associations. Elle s'engage dans l'éphémère Amicale des Bretons de Chevilly-Larue, puis rejoint celle de Thiais et enfin celle de Villeneuve-le-Roi. Elle est adhérente des associations dédiées aux deux villes jumelées d'Hochdorf et



Victoria ; elle découvre ainsi cette dernière ville avec la délégation chevillaise dans le cadre de missions de solidarité. Solidaire, Yvette l'est à plus d'un titre, notamment pour financer la lutte contre la mucoviscidose, en tant que membre très dynamique de l'association Stop à la mucoviscidose. Pour collecter de l'argent pour la recherche, elle fait et vend des crêpes lors de diverses manifestations locales. La commune sollicite aussi ses talents de crêpière pour la "Faîtes du jardinage".

Le jardinage est d'ailleurs l'une des passions d'Yvette. Son jardin, rue Petit Le Roy, fait l'objet de tous ses soins et est souvent distingué lors du rendez-vous des balcons et jardins fleuris ; il attire l'attention, décoré par des personnages confectionnés avec des pots de fleurs. Yvette aime en effet les travaux manuels, auxquels elle s'adonne chez elle, ainsi qu'à la Maison pour tous (poterie, encadrement, etc.), où elle fait aussi du yoga.

Yvette est ainsi une retraitée bien active après une carrière professionnelle commencée dès l'obtention de son certificat

Yvette Venon était bien connue pour ses crêpes que les Chevillais pouvaient déguster en maintes occasions.

d'études primaires. Après trois ans d'apprentissage de la couture, elle est embauchée dans une confiserie, puis dans une blanchisserie, avant de travailler jusqu'à sa retraite en 1988 comme ouvrière dans le monde de l'édition, d'abord dans une société de reliure au Kremlin-Bicêtre, ensuite chez Flammarion à Paris, puis à Chevilly-Larue, et enfin chez Del Duca à Maisons-Alfort. Elle y milite activement à la CGT, pour obtenir, entre autres, des conditions de travail décentes, un bus pour le transport des employés, plus de sécurité (notamment dans l'usage de produits chimiques) et l'égalité des salaires hommes/femmes à poste égal. Depuis cette époque, Yvette lutte contre toutes les injustices et particulièrement celles subies par les femmes. Son engagement féministe est reconnu par la municipalité lors de la Journée des droits des femmes de 2009 ; son portrait figure à cette occasion sur la façade de la médiathèque parmi ceux d'autres Chevillaises emblématiques. Yvette est aussi engagée dans la défense des locataires des Sorbiers face aux bailleurs sociaux successifs (SCIC, Icade, Valophis). Elle est la dynamique secrétaire de l'Amicale des locataires CNL Les Sorbiers-La Saussaie. Elle participe à toutes les animations du quartier, souvent en y faisant des crêpes. Les habitants se souviendront longtemps de "Mamie crêpes" ! ✨

*Marc Ellenberger,
archiviste municipal honoraire*



BOXE EN PLEIN AIR

Qu'il pleuve, qu'il neige ou qu'il vente, les jeunes boxeurs du Amari Boxing Club continuent de se retrouver au parc Petit Le Roy pour pratiquer leur discipline. Depuis la fermeture des gymnases, le club s'est organisé et propose des séances extérieures en petits groupes le week-end. « Nous nous sommes adaptés en nous concentrant surtout sur la préparation physique et la course à pied, souligne Nordine Amari, président du club. Ça renforce la cohésion du groupe et offre un peu d'évasion aux enfants qui en ont vraiment besoin. » Les jeunes boxeurs chevillais continuent ainsi de se maintenir en forme en attendant la reprise des compétitions.

CLUB D'ÉCHECS

Sous l'impulsion du conseil de vie collégienne, une vingtaine d'élèves du collège Jean Moulin forment désormais un club d'échecs. Celui-ci se réunissait tous les vendredis avant la fermeture de l'établissement. Les séances étaient animées par Pascal Leconte, entraîneur du club d'échecs de Chevilly-Larue, qui apporte son expertise aux jeunes Chevillais. Des élèves qui peuvent s'initier ou se perfectionner au plus célèbre jeu de stratégie, considéré comme une discipline sportive à part entière.

SERVICE DES SPORTS

OPÉRATIONS DE MAINTENANCE POUR LES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

Avant les annonces gouvernementales permettant une réouverture des équipements sportifs pour les scolaires en mars, ces installations ont bénéficié de travaux de rénovation et de maintenance afin d'améliorer le confort des usagers dès leur réouverture.

RÉFECTION des peintures, nettoyage complet des structures, petites réparations : le service des Sports a mené différents chantiers dans les gymnases Pasteur, Marcel Paul et Dericbourg. Les agents municipaux ont profité de leur fermeture pour assurer le nécessaire entretien des installations et effectuer toutes les opérations de maintenance difficiles à mettre en œuvre lorsque les équipements sont fréquentés. Du côté de la piscine municipale, les bacs-



Des travaux de rénovation et d'entretien ont été réalisés dans les équipements sportifs de la commune pendant leur fermeture, notamment à la piscine municipale.

tampons des bassins ont été rénovés afin d'empêcher les fuites et d'améliorer le fonctionnement du traitement de l'eau. « Nous sommes dans une logique d'anticipation des travaux et d'entretien pour éviter d'avoir à fermer la piscine dans quelques mois »,

souligne Xavier Courcambeck, directeur de la piscine. Cet équipement a ainsi bénéficié d'un petit bain de jouvence grâce au travail de l'équipe de la structure avec l'appui des agents du Centre technique municipal. **H. D.**

SPORT EN EXTÉRIEUR LA PRATIQUE INDIVIDUELLE AUTORISÉE

Malgré l'entrée en vigueur d'un nouveau confinement, la pratique sportive est toujours possible en extérieur dans un rayon de 10 km de son domicile.

LES ACTIVITÉS sportives en plein air, encadrées ou non, sont autorisées malgré les dernières restrictions sanitaires. Il est donc possible de pratiquer le footing au parc Petit Le Roy, de faire une partie de tennis en simple ou de prendre la route sur son vélo. Désormais, aucune attestation n'est requise et la limitation d'une heure a été suspendue. L'activité doit toutefois être réalisée dans un



Il est possible de faire un footing au parc Petit Le Roy, à condition de ne pas habiter à plus de 10 km du site.

rayon de 10 km autour de son domicile (avec un justificatif de domicile à présenter en cas de contrôle) et n'est autorisée que jusqu'à 19h, nouvel horaire d'application du couvre-feu. Quant aux pratiques collectives et aux disciplines de contact, elles ne

peuvent se tenir normalement et doivent s'adapter au protocole en vigueur. Les gymnases et la piscine ont pu à nouveau accueillir les élèves des écoles dans le cadre des cours de sport jusqu'à la fermeture des établissements scolaires le 2 avril. **H. D.**



Sport à l'école

Trois maîtres-nageurs de la piscine ont été déployés dans les écoles afin d'assurer les cours de sport. Des cours ont pu être dispensés dans les gymnases à la fin du mois de mars jusqu'à la fermeture des écoles.

Tout au long du mois de mars, les éducateurs sportifs municipaux ont été épaulés par les maîtres-nageurs de la piscine afin de dispenser les cours d'éducation physique et sportive dans les écoles élémentaires de la ville. Un dispositif essentiel alors que les retards en termes de motricité sont de plus en plus importants.

LES AGENTS DE LA PISCINE AU SOUTIEN DES SCOLAIRES

MALGRÉ la fermeture des gymnases, il était nécessaire que les écoliers chevillais continuent de pratiquer des activités sportives dans le cadre de leur scolarité. Un enjeu de santé publique alors que les confinements et l'arrêt des activités des clubs sportifs entraînent un retard important sur les capacités physiques des plus jeunes. Les éducateurs sportifs de la ville qui interviennent dans les écoles élémentaires ont donc repris les séances de sport en extérieur dans les cours de récréation pendant le mois de mars. Trois maîtres-nageurs sauveteurs de la piscine municipale ont également été dépêchés dans les établissements afin d'apporter leur aide dans l'encadrement des classes et de permettre à un maximum d'enfants de bénéficier de ces activités. « Nous étions déployés sur les écoles Pasteur, Pierre et Marie Curie et Paul Bert A et B, explique Damien Jean-Étienne, maître-nageur qui a rejoint le dispositif avec ses collègues Hervé Debois et Thomas Khider. Cette

initiative a permis de compléter le travail des éducateurs sportifs, avec lesquels nous travaillons en étroite collaboration, et d'offrir une couverture plus large sur les établissements scolaires. »

Des retards importants sur la motricité

Les éducateurs ont donc mis en place un cycle d'activités avec des séances axées sur l'éveil athlétique pour travailler la coordination et la synchronisation de manière ludique. Les enfants ont ainsi profité d'ateliers de motricité, se sont exercés avec des jeux de ballon et ont découvert des sports collectifs tels que l'ultimate. « Nous avons constaté qu'il y a un travail important à mener avec les plus jeunes qui ont du mal à sauter ou à courir », souligne Damien Jean-Étienne.

À la fin du mois de mars, les élèves ont pu à nouveau accéder à la piscine et aux gymnases pour les cours de sport jusqu'à la fermeture des écoles le 2 avril. ✨

Hugo Derriennic



L'ÉCOLE DE CIRQUE ADOPTE LA VIDÉO



Cela fait désormais plusieurs mois que le chapiteau est fermé et que les circassiens ne peuvent plus investir cet endroit magique. Désireuse de maintenir le lien avec ses élèves, l'école de cirque s'est donc lancée dans la réalisation de vidéos ludiques. Catherine Lucet, professeure de cirque, et Antonin Redon, président de l'association la Boîte à cirque, y proposent des petites histoires, des exercices d'échauffement, des séances de yoga et de jonglage. « Nous avons prêté du matériel aux élèves pour qu'ils puissent s'exercer à la maison et reproduire les exercices, précise Antonin Redon. Nous lançons également des petits défis pour créer davantage d'interactions et nous essayons aussi d'associer les parents en proposant des exercices à effectuer avec leurs enfants. » Les vidéos de l'école de cirque sont à retrouver sur la chaîne YouTube de la Boîte à cirque.

Expressions des élu(e)s

«Les textes publiés dans cette rubrique le sont sous l'entière responsabilité de leurs auteurs, dont l'expression est libre et n'engage ni la rédaction, ni la direction de la publication. Ils s'interdisent les propos injurieux ou diffamatoires à l'égard des personnes ou des institutions et s'obligent au respect des lois et règlements en vigueur, notamment ceux ayant trait aux publications de presse.»

RENAUD ROUX • maire-adjoint, président du groupe Communistes et partenaires

L'électricité doit rester un bien commun



L'électricité est une ressource vitale et son accès un enjeu majeur. EDF est un bien commun stratégique, qui garantit notre indépendance énergétique et l'électricité accessible au plus grand nombre. Pourtant, sa direction, le gouvernement ainsi que la Commission européenne font le choix, une fois de plus, de démembrer un fleuron de notre industrie.

Le projet Hercule, présenté comme une restructuration d'EDF, vise en réalité à démanteler ce bien commun en trois filiales et à ouvrir aux investisseurs privés les activités les plus rentables telles que les énergies renouvelables et les réseaux de distribution, et à laisser à la charge des contribuables le lourd coût de l'entretien du parc nucléaire.

Les tenants de la libéralisation reconnaissent donc la force collective mais décident

que ses fruits, eux, ne profiteront qu'à quelques-uns.

Ce premier pas vers un possible démantèlement est aussi un coup porté à notre pouvoir d'achat. L'augmentation des prix de l'électricité est en effet la conséquence logique de la mise en concurrence et de la fin du tarif unique.

Ce projet est en contradiction avec nos aspirations locales, qui tendent vers la création d'un service public de l'énergie. Développement de la géothermie, réflexion sur la création d'une régie publique d'eau, notre volonté est d'améliorer le pouvoir d'achat des Chevillais et des Chevillaises en diminuant leur facture énergétique, tout en préservant l'environnement.

Il est évidemment nécessaire d'investir dans la rénovation du parc nucléaire et dans les énergies renouvelables, mais cet investissement doit être public et surtout profitable à toutes et tous. ✨

BOUKOUYA FOFANA • conseiller municipal, élu du groupe Chevillais(es) et Insoumis(es)

Non aux dérives autoritaires, non à la stigmatisation, vive la République !



La folie du gouvernement Macron-Castex-Darmanin qui chasse sur les terres de l'extrême droite pour espérer se maintenir au pouvoir après 2022 entraîne la France, et avec elle Chevilly-Larue, sur une pente dont nous ne mesurons pas la portée.

Le groupe Insoumis et Chevillais fait sien l'appel de forces progressistes qui s'y opposent : nous disons que l'insupportable est atteint. Ce glissement politique d'Emmanuel Macron suscite une réaction de toutes celles et ceux qui sont attachés aux libertés publiques et individuelles. Le régime accumule les mesures liberticides comme la loi « Sécurité globale » ou celles qui stigmatisent les musulmans, plutôt que de renouer le lien social et le vivre ensemble.

L'exemple de Donald Trump qui, en juillet dernier, s'en prenait à l'enseignement "antipatriotique" de l'histoire américaine dans les universités a-t-il fait des émules, lorsqu'on assiste à des accusations infondées dans le monde de l'université française, qui remettent en cause les libertés académiques ? Un comble pour un Président de la République élu se présentant comme le meilleur rempart aux idées d'extrême droite ! Chevilly-Larue est une commune diverse marquée par une histoire riche. Malgré les difficultés que nous connaissons toutes et tous dans nos vies quotidiennes, la municipalité agit pour maintenir une cohésion précieuse malgré les coupes budgétaires et les mesures nationales aggravant les inégalités. C'est avec cet objectif que vos élus œuvrent au quotidien pour nourrir le contrat social qui nous lie dans un destin commun et faire vivre concrètement la République. ✨

BRICE LE ROUX • conseiller municipal, élu du groupe Écologiste et solidaire

Il y a 150 ans : la Commune de Paris



Pour les uns, elle incarne le grand rêve de la démocratie directe et de la république sociale et universelle ; celle de l'émancipation des travailleurs par eux-mêmes. Pour d'autres, la Commune reste synonyme d'une prise de pouvoir vouée à l'échec ou de l'exécution d'otages dans un Paris incendié. Depuis 150 ans, les historiens ont remis en cause bien des idées reçues sur les 72 jours de la « République de Paris », du 26 mars 1871 avec l'élection de la Commune de Paris, au 27 mai, derniers combats au Père-Lachaise où 147 insurgés sont exécutés au mur des Fédérés. Laïcité, école gratuite et obligatoire pour tous, salaire égal pour les femmes et les hommes ; dans un climat de guerre civile, les mesures prises par le Conseil de la Commune ne sont pas minces. Mais c'est

surtout à l'échelle des quartiers, dans les bataillons des gardes nationales, dans les municipalités élues, que s'est mise en place une véritable démocratie directe. Deux jours avant que les Versaillais entrent dans Paris, on y discutait encore culture et éducation par l'art. Il faudra du temps, malgré l'amnistie de 1880, pour que l'épisode retrouve une place dans l'histoire nationale. Commémorer la Commune fut d'abord un geste de protestation de la gauche. Malgré ses défauts d'organisation et aussi ses excès, la Commune de Paris reste un modèle de mobilisation pour la démocratie directe et participative. Il n'est pas étonnant qu'exactement un siècle plus tard, des paysans et des défenseurs de la nature se soient mobilisés sur le plateau du Larzac contre l'extension d'un camp militaire de l'armée française. ✨

Une police au service des citoyens



La volonté de la ville est d'offrir aux administrés une police municipale de proximité et de qualité. L'année 2020 a mis en évidence certaines difficultés et nécessités à son fonctionnement, tant humains que matériels. À ce jour, les différentes missions seront assurées par un service en plein essor, avec à sa tête son nouveau chef, Nicolas Langlin, qui a déjà fait ses preuves dans une ville voisine. Il sera entouré par les effectifs actuels, dont la qualité et le professionnalisme ne sont plus à démontrer. Des recrutements en cours, tant pour la police municipale que pour les ASVP, viendront étoffer l'équipe et permettront d'assurer les missions : **de proximité** avec un îlotage quotidien sur le terrain, des contacts avec les commerces et la surveillance du domaine public ; **de sécurité** : sécurisation des écoles, contrôle

des mesures sécuritaires ; **de circulation** : verbalisations des stationnements irréguliers, contrôles routiers ; **de soutien à la police nationale** en cas d'accidents de la circulation ; **d'environnement** : objets trouvés, lutte contre les dépôts et affichages sauvages, troubles de voisinage, chiens dangereux, etc.

Pour mener les missions, les agents sont porteurs d'aptitudes : connaissance du territoire, capacité à anticiper et prévenir l'événement, capacité à intervenir en situation de flagrant délit, aptitude à apporter des réponses rapides et concrètes aux administrés et adoption d'un comportement conforme au code de déontologie des agents de police.

Nous serons attentifs à l'évolution de ce service pour permettre à chaque agent l'exercice des missions dans les meilleures conditions. ✨

Tenons bon !



La situation sanitaire liée à la crise de la Covid-19 n'en finit pas de nous préoccuper. L'annonce des nouvelles restrictions et du couvre-feu à 19h a été particulièrement difficile à accepter pour beaucoup d'entre nous. Les maladies psychologiques liées à l'isolement et au manque de lien social se multiplient et n'en finissent pas de déstabiliser notre mode de vie, fait d'échanges, de partage et de convivialité.

À ces problématiques, viennent s'ajouter les difficultés liées à la vaccination. Cette dernière n'est pas au rythme qu'on souhaiterait pour sortir de cette période de crise sanitaire et économique.

Nous sommes convaincus que chacun essaie de faire de son mieux, État comme collectivités territoriales même si les médias en continu ont parfois tendance à exacerber les problèmes pour améliorer leurs audiences. D'ici quelques mois nous atteindrons un niveau de vaccination suffisamment élevé pour limiter les nouvelles

contaminations et réduire les hospitalisations. L'arrivée des mois plus tempérés devrait aussi réduire l'impact du virus comme nous avons pu le voir entre mai et septembre 2020.

Nous avons déjà consenti beaucoup de sacrifices et avons fait la démonstration de notre mobilisation collective pour ralentir cette épidémie. Nous espérons arriver très vite au bout de ce tunnel qui dure depuis plus d'une année maintenant.

Tenons-bon ! Faisons-nous confiance et commençons à préparer un avenir meilleur. Nous avons tellement à faire pour protéger notre planète et assurer un avenir digne aux générations futures.

Notre groupe reste mobilisé à vos côtés pour vous soutenir dans cette période particulière.

yacine.ladjici@gmail.com - 06 33 56 68 94. ✨

Le printemps arrive !



Encore un effort chères Chevillaises et chers Chevillais, le printemps arrive avec son lot de renaissance, d'espoir et de prochaine liberté retrouvée.

Chacun rêve ardemment depuis une trop longue année que le pays puisse sortir de la crise sanitaire liée au coronavirus afin de retrouver la vie d'avant.

Cette vie finalement si simple mais si précieuse.

Accrochons-nous au seul véritable remède qu'est la politique vaccinale. Profitons, tous sans frein, des progrès de la science qui octroient cette chance extraordinaire à tout adulte français de pouvoir se faire vacciner, de plus gratuitement.

Mesurons grandement cette opportunité chérie par tant d'humains moins avantagés. Pour tenir encore les derniers mètres de ce marathon, préparons-nous mentalement

à pouvoir prochainement serrer dans nos bras nos proches, à pouvoir rejouer avec son club de sport, à assister à une pièce de théâtre, à savourer un bon déjeuner dans nos restaurants qui font tant partie de notre patrimoine national.

Ainsi commençons à tirer mutuellement les leçons de cette période complexe pour mieux apprécier ces moments simples de bonheur qui contribueront à engendrer une période de réjouissance collective, d'un (re)vivre ensemble plus écologique, plus solidaire et plus responsable.

Croyons collectivement que tout ira mieux après mais surtout croyons fort que tout aura plus de sens. ✨

PHARMACIES DE GARDE DE JOUR

Dimanche 11 avril

Pharmacie des Chérubins
174, rue Julian Grimau
Vitry-sur-Seine
01 43 90 77 32

Pharmacie Zinoune

42, avenue Karl Marx
Villejuif
01 46 77 06 00

Dimanche 18 avril

Pharmacie Bittante
43, avenue Franklin
Roosevelt
Chevilly-Larue
01 46 86 61 01

Pharmacie de la Mairie

7, place du Marché
Thiais
01 48 53 83 02

Dimanche 25 avril

Pharmacie du Centre Charcot
129, bis avenue
10, rue du Dr Charcot
Fresnes
01 46 60 05 65

Dimanche 1^{er} mai

Pharmacie de la Vallée aux renards

209, avenue Flouquet
L'Hay-les-Roses
01 49 73 87 36

Pharmacie Damasse

96, avenue du Général
Leclerc
Bourg-la-Reine
01 46 61 96 96

Dimanche 2 mai

Pharmacie Truong
61, rue de la Cosarde
L'Hay-les-Roses
01 49 86 21 56

Pharmacie Cheam Eng

Centre commercial
Avenue du 8 mai 1945
Vitry-sur-Seine
01 46 82 28 43

Les pharmacies de garde sont consultables sur le site de la ville :

<http://www.ville-chevilly-larue.fr/> > Rubrique Vos démarches et services > Santé et handicap > Pharmacies de garde

MÉDECINS DE GARDE



Une urgence médicale ?
Contactez le 15
qui vous orientera vers le Service d'accueil médical (SAMI) de Chevilly-Larue (1, rue de Verdun).

Semaine :
de 20h à minuit

Samedi :
de 16h à minuit

Dimanche et jours fériés :
de 8h à minuit

ASSOCIATION D'AIDE AUX VICTIMES D'AVC

L'Association d'aide aux victimes d'AVC vient d'être créée à Chevilly-Larue. Celle-ci a pour objet d'accompagner et soutenir les victimes d'un accident vasculaire cérébral et d'effectuer un travail de sensibilisation et d'information auprès des habitants. L'association organisera dès que possible des conférences et formations animées par des médecins et spécialistes reconnus dans le domaine de la lutte contre les AVC. Elle proposera également des séances d'accompagnement individualisées auprès des Chevillais victimes d'un AVC afin de leur permettre une bonne rémission et une rapide réinsertion sociale.

* Renseignements auprès de Mme Babo au 06 95 73 98 87.

ÉTAT CIVIL

Du 1^{er} au 28 février

Naissances

- Luna Adamski De Almeida
- Noa Alves Da Cruz
- Mustapha Camara
- Samuel Colombo
- Assitan Diarra
- Aris Khabache
- Adam Rahou
- Abdel-hakim Souei
- Lisandro Therasse

Décès

- Jacques Aoua
- Ginette Aubri
- Jemaa Barbouch
- Jean Bernachon
- Marie Boutaud épouse Mouras
- Yvette Campion veuve Venon
- Marie Carrouge veuve Doux

- René Charrier
- Lydie Desnos veuve Boy
- Ali Djerbi
- Jules Ernoult
- Maryse georges
- Robert Gévaudan
- Antoine Grach
- Monique Héon
- Yannick Jolly
- Berthe Mahieux veuve Balan
- Jean-Marc Moreau
- François Pinus
- André Robert
- Marcel Stanusic
- Angela Stopponi veuve Boccaccini
- Kléber Truong
- Jean-Yves Urfié

Mariage

- Thérèse Kotolo et Blaise Tsakala-N'Goma

HÔTEL DE VILLE

88, AVENUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE
01 45 60 18 00

* du lundi au vendredi de 8h45 à 12h (sans rdv)

* du lundi au vendredi de 13h30 à 17h30 (sur rdv uniquement)

Relais-mairie Centre et Larue et agence postale :
lundi, mercredi, jeudi de 9h à 11h45 et de 14h à 17h15, mardi de 14h à 18h, vendredi de 9h à 11h45 et de 14h à 16h45, samedi de 9h à 11h45.

Attention aux faux démarcheurs

Il a été constaté sur l'ensemble de la circonscription une recrudescence de vols par fausse qualité, c'est-à-dire par des faux démarcheurs se faisant passer pour des représentants de société ou proposant leurs services, parfois même en se recommandant de la mairie. Nous invitons chacun à la plus grande prudence et rappelons d'ailleurs que la commune, et plus généralement aucun organisme institutionnel, ne cautionne aucune démarche d'entreprise, que ce soit par téléphone, de visu ou par prospectus. Pour éviter toute escroquerie, respectez quelques règles de sécurité. Ne laissez pas une personne inconnue entrer chez vous sans vous être assuré de son identité et en aucun cas ne la laissez seule dans une pièce. Soyez vigilants et exigez les cartes professionnelles de vos interlocuteurs. En cas de doute, contactez la police.

* **Service de police municipale (1, avenue Franklin Roosevelt - 01 46 86 86 60), poste de police (2, place Nelson Mandela - 01 41 80 06 60) ou commissariat de Police (18-22, rue Jules Gravereaux à L'Hay-les-Roses - 01 49 08 26 00).**

PRENDRE RENDEZ-VOUS AVEC UNE ASSISTANTE SOCIALE

Prenez rendez-vous au 01 41 80 18 95 afin de rencontrer l'assistante sociale qui reçoit à l'Espace commun des solidarités (3, RUE DU BÉARN).

PERMANENCES DU CENTRE D'INFORMATION SUR LE DROIT DES FEMMES ET DE LA FAMILLE (CIDFF)

Une juriste reçoit gratuitement les lundis après-midi à partir de 14h pour informer, orienter et accompagner sur l'accès au droit des femmes et des familles et sur l'aide aux victimes de violences. Sur rendez-vous. ESPACE COMMUN DES SOLIDARITÉS - 3, RUE DU BÉARN - 01 41 80 18 95

PERMANENCE D'ACCUEIL ANONYME ET GRATUITE POUR LES VICTIMES DE VIOLENCES CONJUGALES ET LEURS PROCHES

Deux psychologues écoutent, accueillent et orientent gratuitement les Chevillais. RDV les jeudis matins. 07 77 79 54 60 (24H/24H - 7J/7J)

ÊTRE REÇU PAR LA MISSION LOCALE

Si vous avez entre 16 et 25 ans, la Mission locale Bièvre Val-de-Marne pourra vous aider en matière d'orientation professionnelle, de formation, d'aide à la recherche d'emploi. Permanences les 1^{er} et 3^e mercredis du mois de 14h à 17h au Point information jeunesse (SMJ - 15, rue Henri Cretté - 01 46 87 97 65). ESPACE COMMUN DES SOLIDARITÉS - 3, RUE DU BÉARN - 01 45 60 59 44

L'ESPACE AUTONOMIE 6 VOUS ACCUEILLE

Pour être conseillé et orienté sur les dispositifs d'aide en direction des personnes âgées de 60 ans et plus, des personnes handicapées de 18 ans et plus et leur famille. ESPACE COMMUN DES SOLIDARITÉS - 3, RUE DU BÉARN - 01 45 60 59 44

L'ESPACE COMMUN DES SOLIDARITÉS VOUS ACCUEILLE

Pour être accompagné et orienté en matière d'action sociale. Permanences départementales (Imagine R, Améthyste, Val-de-Marne solidarité, APA, MDPH, demande de place en crèche, etc) tous les vendredis de 9h à 12h30 sur rendez-vous (www.valdemarne.fr ou 3919). ESPACE COMMUN DES SOLIDARITÉS - 3, RUE DU BÉARN - 01 41 80 18 95

L'ASSOCIATION NOUVELLES VOIES

Nouvelles Voies propose aux personnes suivies un accompagnement social, technique, administratif et juridique. Permanences un lundi sur deux (sur rendez-vous). ESPACE COMMUN DES SOLIDARITÉS - 3, RUE DU BÉARN - 01 45 60 59 44

POINT MENSUEL D'INFORMATION ET D'INSCRIPTION PETITE ENFANCE

Les représentants des différents modes d'accueil présents dans la ville enregistrent vos demandes, communes à tous les modes d'accueil, à partir du 7^e mois de grossesse (sur rendez-vous). ESPACE COMMUN DES SOLIDARITÉS - 3, RUE DU BÉARN - 01 56 30 02 92 - pteenfance@ville-chevilly-larue.fr

LOGEMENT

PERMANENCES DE L'ARSS ASSOCIATION DES RÉSIDENTS SORBIERS-SAUSSAIE
Permanences les 1^{er} et 3^e lundis de chaque mois de 17h30 à 19h sans rendez-vous à la Maison pour tous (7, voie Rosa Parks) EN CAS D'URGENCE, VOUS POUVEZ LAISSER UN MESSAGE SUR LE RÉPONDEUR (01 45 12 91 52).

PERMANENCES CNL SORBIERS-SAUSSAIE VALOPHIS HABITAT

Permanences les 2^e et 4^e mercredis du mois de 17h30 à 19h
MAISON POUR TOUS - 7, VOIE ROSA PARKS
CONTACT ET RENSEIGNEMENTS :
cnlsorb-saus94550@yahoo.fr
<http://sorbierssaussaie.cnl.pagesperso-orange.fr>

DON DU SANG



Vendredi 16 avril de 14h30 à 19h30

Aujourd'hui, je peux décider de sauver des vies.

Sous-sol du théâtre André Malraux,
102 avenue du Général de Gaulle.

**Renseignements : 01 43 50 95 12,
www.donneursdesang94450.fr,
contact@donneursdesang94450.fr ou
facebook de ADSB de Chevilly-Larue.**

OFFRES D'EMPLOI

La ville de Chevilly-Larue recrute

- * Un(e) agent d'entretien de la piscine
- * Un(e) directeur(trice) de la piscine
- * Un(e) secrétaire de la mairie
- * Des agents de surveillance de la voie publique
- * Un(e) directeur(trice) de crèche
- * Un(e) responsable de la démocratie locale
- * Un(e) chef(fe) du service Enfance
- * Un(e) responsable de la communication

Envoyer CV et lettre de motivation à :

Madame la maire - 88, avenue du Général de Gaulle -
94669 Chevilly-Larue cedex

Toutes ces annonces sont consultables en intégralité

sur le site internet de la ville :

www.ville-chevilly-larue.fr dans la rubrique Offres d'emploi.

Renseignements auprès de la direction des Ressources
humaines (01 45 60 19 91).

ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES ET RÉGIONALES

Inscrivez-vous sur les listes électorales

Sauf changement de dates, les élections départementales et régionales se tiendront les 13 et 20 juin 2021. Les ressortissants français âgés de 18 ans révolus qui souhaitent s'inscrire sur les listes électorales peuvent le faire jusqu'au vendredi 7 mai inclus (sur présentation en mairie d'un titre d'identité et d'un justificatif de domicile). Les électeurs ne pouvant se déplacer dans leur bureau de vote le jour du scrutin peuvent désormais (depuis le 6 avril) adresser leur demande de procuration par télé-procédure via internet.

**Renseignements : service Élections
(88, avenue Général de Gaulle
01 45 60 19 18 / 18 61)**

* Inscription en ligne sur les listes
électorales sur www.service-public.fr
(un lien direct est accessible sur le site
www.ville-chevilly-larue.fr)

PERMANENCES DÉPARTEMENTALES

Le Conseil départemental du Val-de-Marne propose désormais des permanences dans plusieurs communes dont Chevilly-Larue.

Ce nouveau service de proximité vise à simplifier et faciliter certaines démarches des usagers, telles celles concernant les cartes Imagine R et Améthyste, les dispositifs Val-de-Marne solidarité, APA, les demandes de place en crèche, etc. Pour toutes ces démarches, un agent reçoit les usagers sur rendez-vous, accueille les demandes en ligne et recueille les dossiers.

* **Permanences à l'Espace commun des solidarités (3, rue du Béarn) tous les vendredis de 9h à 12h30 exclusivement sur rendez-vous (à prendre par téléphone au 3994 ou sur le site www.valdemarne.fr).**

ENCOMBRANTS PROCHAINES COLLECTES

SECTEUR 1 : 5 MAI

SECTEUR 2 : 21 AVRIL

SECTEUR 3 : 28 AVRIL

Attention, les encombrants doivent être déposés le plus tard possible ou le jour même de la collecte avant 7h30.

DÉCHETS RECYCLABLES COLLECTE 2021

PROCHAINES COLLECTES BACS JAUNES

Secteur 1 & 3A : tous les mardis

Secteur 2 & 3B : tous les jeudis

PROCHAINES COLLECTES BACS VERTS

Secteur 1 & 3A : mercredis 7 et 21 avril, 5 mai

Secteur 2 & 3B : mercredis 14 et 28 avril

Si vous ne connaissez pas votre secteur, vous pouvez appeler le secteur Déchets : 01 45 60 19 86 ou 89.

Le calendrier complet de l'année 2021 ainsi que le plan des secteurs sont disponibles en téléchargement sur :

www.ville-chevilly-larue.fr - Vos démarches et services > déchets et propreté.



Prochaine permanence : **mardi 13 avril de 15h30 à 18h30 par téléphone.**
Inscriptions au 01 56 34 70 54 ou 55.

LA VILLE SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

Vous voulez en savoir plus sur toute l'actualité de la commune ? Chaque jour restez informés en vous connectant sur le site et les réseaux sociaux de la ville.

 www.ville-chevilly-larue.fr

 www.facebook.com/chevillylarue

 www.instagram.com/chevillylarue/

 www.linkedin.com/company/chevilly-larue/

PERMANENCES DES ÉLU(E)S

Stéphanie Daumin

Maire : sur rendez-vous tous les vendredis en mairie ou à la Maison pour tous. Tél. : 01 45 60 18 00.

Possibilité de permanence téléphonique.

Barbara Lorand-Pierre, 1^{re} maire-adjointe déléguée au Droit au logement et à la Dignité de l'habitat : sur rendez-vous les lundis et mercredis de 9h à 12h. Tél. : 01 45 60 19 70.

Laurent Taupin, Maire-adjoint délégué à la Transition écologique et aux Mobilités : sur rendez-vous du lundi au vendredi. Tél. : 01 45 60 19 63.

Hermine Rigaud, Maire-adjointe déléguée au Développement social, aux Solidarités, aux Politiques en faveur des retraités et des personnes handicapées : sur rendez-vous le jeudi. Tél. : 01 45 60 19 63.

Patrick Blas, Maire-adjoint délégué à la Sécurité et tranquillité publique, au Dialogue avec les communautés religieuses : sur rendez-vous du lundi au vendredi. Tél. : 01 45 60 19 63.

Nora Lamraoui-Boudon, Maire-adjointe déléguée à la Prévention, au Projet éducatif local et à la Restauration municipale : sur rendez-vous. Tél. : 01 45 60 19 87.

Philippe Komorowski, Maire-adjoint délégué au Patrimoine bâti, aux Espaces publics et espaces verts et au Suivi de la politique déchets : sur rendez-vous du lundi au vendredi. Tél. : 01 45 60 19 83.

Nathalie Tchenquela-Grymonprez, Maire-adjointe déléguée au développement économique, à l'Emploi, à l'Insertion et à l'Économie sociale et solidaire : le lundi et le mercredi sur rendez-vous de 10h à 16h. Tél. : 01 45 60 18 01.

Renaud Roux, Maire-adjoint délégué à la Vie associative, festive et démocratique locale, au Dialogue avec les anciens combattants et au Travail de mémoire : sur rendez-vous. Tél. : 01 45 60 19 87

Régine Boivin, Maire-adjointe déléguée aux Finances, à l'Évaluation des politiques publiques et au Budget participatif : sur rendez-vous. Tél. : 01 45 60 19 87

Alain Pétrissans, Conseiller municipal délégué à la Politique sportive : sur rendez-vous du lundi au vendredi. Tél. : 01 45 60 19 63.

Marie François, Conseillère municipale déléguée à la Culture et au patrimoine : sur rendez-vous. Tél. : 01 45 60 19 87

Boukouya Fofana, Conseiller municipal délégué à la Jeunesse : sur rendez-vous le lundi et le mercredi de 10h à 16h. Tél. : 01 45 60 18 01.

Murielle Desmet, Conseillère municipale déléguée à l'Intergénérationnel et au Fleurissement participatif : sur rendez-vous du lundi au vendredi. Tél. 01 45 60 19 63.

Michel Jolivet, Conseiller municipal délégué à la Cité de la Gastronomie et à la Coopération décentralisée et jumelages : sur rendez-vous. Tél. 01 45 60 19 87.

Jean-Roch Cognet, Conseiller municipal délégué à l'Urbanisme et aux Commerces de proximité : sur rendez-vous le mercredi. Tél. 01 45 60 19 63.

Noélie Odonnat, Conseillère municipale déléguée à la Petite enfance et actions en faveur de la parentalité : sur rendez-vous. Tél. : 01 45 60 19 87.

Amel Matouk, Conseillère municipale déléguée à la Lutte contre les discriminations et les violences faites aux femmes : sur rendez-vous au 01 45 60 18 25 ou 01 45 60 19 87.

Jean-Jacques Bridey, Député : adressez votre demande à Abdoulaye Bathily (Abdoulaye.bathily@clb-an.fr) ou à Sonia Skandrani (Sandra.skandrani@clb-an.fr).

Nicolas Tryzna et Patricia Korchef-Lambert, conseillers départementaux : sur rendez-vous les 1^{ers} samedis du mois de 10h à 12h à l'ancienne mairie et sur rendez-vous au 01 48 92 42 24.

PUB